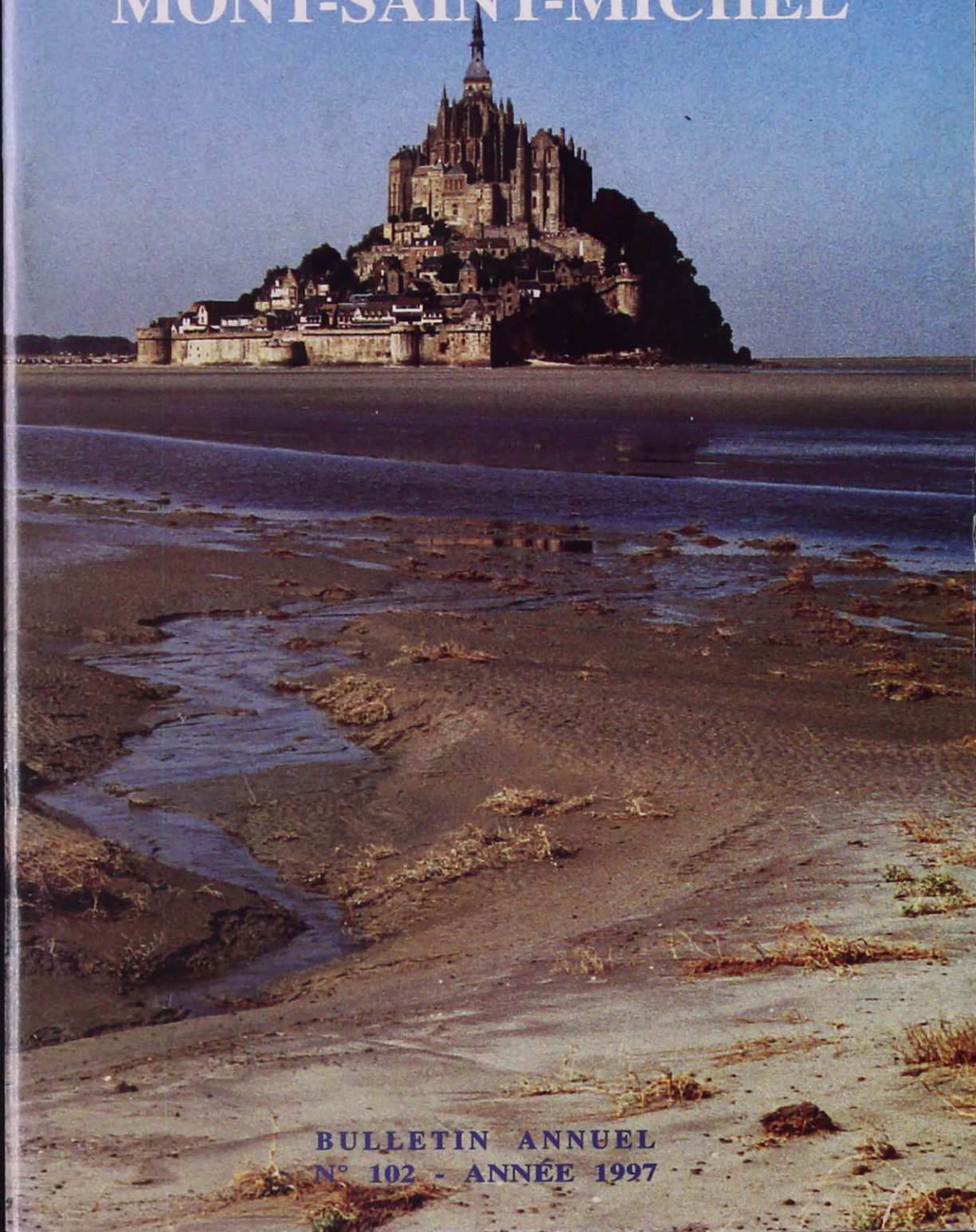


LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL
N° 102 - ANNÉE 1997

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

1

ISSN 1144-4967

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 16 avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

BOITE POSTALE : N° 9

Bulletin annuel n° 102 - Année 1997

LE COMITÉ D'HONNEUR

DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité :

- M. le Général André BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.
- M. André CASTELOT, Historien.
- M. Alain DECAUX, Membre de l'Académie Française.
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.
- † Georges DUBY, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean DUTOURD, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean FAVIER, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur Général Honoraire des Musées de France.
- M. Michel NORTIER, Conservateur en Chef Honoraire de la Bibliothèque Nationale.
- M. Jean D'ORMESSON, Membre de l'Académie Française.
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, Membre de l'Académie Française.
- M. René RÉMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- M. Michel REULOS, Conseiller Honoraire à la Cour d'Appel de Paris.
- M. Maurice SCHUMANN, Membre de l'Académie Française.
- M. le Général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Présidents d'Honneur : M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ
M. Gérard COLMAIRE.

Bureau : Président : M. Jacques LUCAS.
Vice-Présidents : M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE.
M. Jean MINGASSON.
Secrétaire Général : M. Henry DECAËNS.
Secrétaire Général adjoint : M. Hubert GRISON.
Trésorier : M. René BESSON.

Membres : Mme Antoinette ABADIE.
Mme Marie-France EPRON.
Père André FOURNIER.
M. Alain L'HOMER.
M. Michel OZANNE.
M. François SAINT-JAMES

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Henri VOISIN :

Secrétaire Général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937.

Paul DESCHANÉL : 1911-1912

de l'Académie Française — Président de la Chambre des Députés (1898-1902 ; 1912-1920) — puis Président de la République (1920).

Léon BÉRARD : 1913-1921

de l'Académie Française, Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1912-1913) — Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-1924) — Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936).

Joseph LEVATOIS : 1921-1937

Avocat à la Cour de Paris.

Paul LABBÉ : 1937-1940

Secrétaire Général, puis Vice-Président de l'Alliance Française.

Le Professeur Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955

Médecin des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine.

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969, Président d'Honneur.

Ecrivain et Directeur du Département touristique des Editions Hachette.

Joseph LE CLERC : 1969-1989, Président d'Honneur.

Directeur honoraire de Syndicat Patronal.

Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'Honneur.

Conseiller en entreprise.

Compte rendu de la réunion du 21 septembre 1996 au Mont-Saint-Michel

Le Président Jacques LUCAS ouvre la séance en prononçant l'allocution qui est publiée ci-après. Il invite ensuite plusieurs personnes à prendre la parole successivement.

Le Père André FOURNIER tout d'abord demande d'excuser l'absence du Président de l'association des Amis du Grand Degré. Il rappelle qu'il est prieur de la Communauté monastique du Mont depuis 1989. Depuis cette date, la structure ecclésiale du diocèse a été modifiée car il y a moins de prêtres et les campagnes se dépeuplent au profit des villes. Les anciennes paroisses ont été regroupées pour former des paroisses nouvelles plus importantes. C'est le cas de la paroisse Notre-Dame de la Paix de Pontorson à laquelle le Mont est désormais rattachée ; c'est donc le curé de Pontorson qui est chargé de donner les sacrements au Mont. Mais pour l'accueil des pèlerins, une entité nouvelle a été créée : le sanctuaire du Mont-Saint-Michel dont le prieur de la Communauté est le Recteur. Dans cette tâche, il est secondé par une animatrice pastorale et Pascal Lechevalier qui assure depuis 1988 le service de sacristain, d'animateur liturgique et d'organiste. A l'abbaye, la Communauté se compose toujours de six membres (quatre Frères et deux Sœurs) dont quatre résident en permanence au Mont. Il y a quelques espoirs de voir arriver de nouveaux membres.

Jean-Pierre HOCHET, administrateur de l'abbaye, intervient pour présenter son action. Il pense que les visiteurs doivent avoir le choix du mode de visite. Actuellement, 75 % d'entre eux choisissent le parcours dit libre. Ils restent environ quarante-cinq minutes dans l'abbaye, ce qui est suffisant pour découvrir l'église et la Merveille. S'ils disposent de plus de temps, il faut leur proposer une visite guidée de l'abbaye romane à partir de la salle des Chevaliers ou des jardins du Nord. On devra aménager le circuit de visite libre afin de faciliter la compréhension du monument : en mettant en place une véritable signalétique, en présentant des maquettes en amont de la visite, en évoquant le travail des moines dans une salle, la vie monastique dans une autre, les pèlerinages, les travaux de restauration, ... Afin d'inviter le public à respecter le silence, peut-être faudra-t-il envisager de sonoriser l'église et le réfectoire. Enfin, des expositions temporaires pourraient être présentées dans le cellier, avec le concours de la ville d'Avranches. Jean-Pierre Hochet n'entend pas réaliser seul toutes ces propositions ; il souhaite que chacun contribue au rôle culturel du monument.

M. Alain NEVEU, chef de la mission Mont-Saint-Michel expose les grands principes du projet sur lequel il travaille sous l'autorité de M. Morelon : coupure de la digue d'accès au Mont sur environ un kilomètre, remplacement de celle-ci par une passerelle, modification du barrage de la Caserne, rétablissement du cours de la Guintre et du ruisseau Landais, aménagement d'un parking dans l'enclos Morvan, à deux kilomètres du Mont, mise en service d'une navette, construction d'un parc de stationnement pour les Montois au-dessous de la passerelle. Toutes ces mesures visent à améliorer l'accueil des touristes au Mont. Leur réalisation se fera en partenariat entre l'État et les collectivités territoriales, au sein d'un Syndicat mixte qui sera responsable des travaux. Le coût total des travaux est estimé à cinq cent cinquante millions. D'ores et déjà des études sur l'accès au Mont et sur les problèmes d'hydraulique ont été engagées. Une nouvelle étude sur modèle réduit sera réalisée prochainement. On pourra ensuite commencer les consultations préalables au choix des maîtres d'œuvre chargés de construire les différents ouvrages.

Gérard COLMAIRE demande des informations sur le calendrier. M. Neveu lui répond que la fin des travaux est prévue en 2002.

Jacques LUCAS souhaite savoir si des sondages seront réalisés aux abords du Mont ; Alain Neveu annonce que des investigations seront entreprises durant l'hiver prochain pour retrouver les éventuels quais du Moyen Age et pour s'assurer de la solidité des fondations des remparts.

Plusieurs personnes, dont Mme MANET, présidente de l'A.G.E.B., Alain L'HOMER, Michel OZANNE et Jeanne POTIER craignent que la plate-forme terminale de la passerelle ne soit pas très esthétique et qu'elle provoque une nouvelle sédimentation. Alain Neveu leur répond qu'un petit modèle permettra d'étudier l'impact hydrosédimentaire de la plate-forme terminale de la passerelle et du parking des Montois. Les tours du Roi et de l'Arcade seront dégagées de toutes constructions. La jonction entre la passerelle et la porte de l'Avancée se fera par un ouvrage de raccordement dont la cote ne sera pas supérieure au niveau du parking actuel. En ce qui concerne le mode de transport entre l'enclos Morvan et le Mont, plusieurs solutions sont envisagées : véhicules tractés par un câble ou tramway.

Florence PEIGNE présente le Service d'action éducative qui existe depuis dix ans, pour sensibiliser les adolescents au patrimoine. Les élèves sont accueillis dans le cadre de séjours courts (un jour) ou parfois de séjours longs (cinq jours). Le Service accueille également les enseignants ; à leur intention, deux universités d'été ont déjà été organisées. Le Service s'efforce maintenant de toucher un nouveau public, celui des étudiants des universités de Caen et de Rennes. Il leur a déjà proposé des stages de trois jours au cours desquels ils ont pu découvrir le monument et son environnement. Le Service invite aussi les étudiants à choisir le monument comme objet d'étude. Il contribue ainsi à faire rayonner le Mont.

Hubert LEPOUTRE intervient pour parler de son projet de retrouver les descendants des Anglais qui ont fait le siège du Mont durant la guerre de Cent Ans ; ses recherches ont déjà porté quelques fruits.

Une petite table ronde réunit ensuite des auteurs de livres récents sur le Mont : Jean-Luc LESERVOISIER présente son livre sur les manuscrits du Mont-Saint-Michel. Henry DECAENS et Gérard GUILLIER présentent l'*ABCdaire du Mont-Saint-Michel*.

Avant de clore la séance, le Président demande à Monsieur le Préfet, qui nous a fait l'honneur de participer à notre réunion, de conclure les débats. Celui-ci le fait bien volontiers car il est sensible aux affaires culturelles et très attaché au patrimoine.

Réunion du samedi 21 septembre 1996 au Mont-Saint-Michel

Allocution de Jacques LUCAS

La tradition est respectée qui nous fait nous réunir tous les ans au mois de septembre dans la salle de Belle Chaise. Mais la vie de l'Association, comme l'histoire, ne se renouvelle pas à l'identique.

C'est un nouveau Président qui vous accueille et qui est heureux d'accueillir un nouveau Préfet, en la personne de M. CONVERT, qui nous rejoindra en fin de réunion, et un nouvel Administrateur en la personne de M. Jean-Pierre HOCHET.

Cette année, nous n'aurons pas de conférence par une seule personnalité, mais une série d'interventions par des acteurs de la vie du Mont-Saint-Michel. Il nous est apparu important que vous fassiez connaissance avec les différentes actions de la vie intellectuelle du Mont.

Monsieur l'Administrateur,

Vous êtes « installé » dans vos fonctions depuis le lundi 22 juillet.

La ville d'Avranches, grâce à mes relations avec les Affaires culturelles (!), m'a invité au déjeuner qui a suivi votre première matinée de travail à la sous-préfecture.

J'ai eu l'occasion ainsi d'être présenté à M. GALLEY, Directeur de la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, et à Mme POT, Directrice-adjointe, à MM. LARSONNEUR et BOUET représentant l'Université de Caen.

J'ai été particulièrement sensible à l'hommage appuyé de M. LARSONNEUR : celui-ci a souligné le rôle déterminant joué par notre Association tant pour le maintien de l'insularité, que pour le rayonnement intellectuel du monument.

Ce même jour, après la visite du Mont, au cours de l'après-midi, M. Galley a pu vous présenter en indiquant aux notabilités présentes combien il avait été délicat pour lui de choisir the right man in the right place, et que vous étiez apparu l'homme de la situation.

J'ai pu rencontrer à nouveau M. GALLEY, à l'Hôtel de Sully, voici quelques jours avec notre ami Jean MINGASSON, il nous a redit combien il était satisfait de son choix : vous avez fait vos preuves en province, vous avez réussi dans la porcelaine de Sèvres, vous étiez d'ailleurs sorti major de votre promotion.

Votre abord est sympathique, votre conversation est agréable, vous avez le sens du dialogue, vous êtes présent parmi nous, je suis sûr que nous pourrions faire du bon travail ensemble.

Lors de votre arrivée — très désirée par tous — j'en témoigne, l'atmosphère était détestable.

Il était question de supprimer les visites guidées en langues étrangères, de limiter les salles ouvertes au public, de ne favoriser que les visites libres. Les guides s'étaient joints à un mouvement de grève nationale.

J'ai écrit à M. le Ministre de la Culture les deux lettres qui sont publiées au bulletin pour me faire l'écho des difficultés et des inquiétudes de tous ceux qui s'intéressent au Mont.

Depuis, M. HOCHET a été nommé : laissons lui le temps de faire connaissance avec le Mont et avec les gens qui l'habitent. Le Ministre m'a répondu que les difficultés étaient aplanies ou sur le point de l'être, que les audio-guides étaient en place, que toutes mes inquiétudes n'étaient plus que du passé.

Pendant ce temps, notre ami Gérard COLMAIRE, Président d'honneur, rencontrait M. le Maire de Lourdes, lequel est très intime du Ministre de la Culture (!).

C'est ainsi qu'un rendez-vous a été accordé à votre Président par Mme de SAINT-PULGENT, puis par Mme POT. Nous l'avons rencontrée, Jean MINGASSON et moi-même, le 9 septembre.

Le climat était excellent. Mme POT a rappelé que le Mont ne peut se diriger de Paris, ce qui démontre la liberté d'action dont vous disposez. Sachez donc, cher M. HOCHET, que notre porte vous est grande ouverte et que nous sommes à votre disposition dans la mesure de nos possibilités.

Prenons, par exemple, l'audio-guide : il est vrai que nous ne sommes pas très partisans de l'utilisation de ce procédé au Mont, en raison du caractère particulier du monument. Nous n'aurions pas les mêmes préventions pour un monument dont la visite est linéaire et surtout pour une exposition.

Cependant, le procédé existe, il est vrai que notre point de vue ne peut être universel, il y a des contraintes du fait des flux touristiques de l'été. Nous pensons que le texte de la cassette pourrait être adapté à la particularité du touriste auquel il est proposé : un Anglais sera plus sensible à la guerre de Cent ans, un Italien aux liens du Mont avec le Mont Gargan, un Espagnol aux chemins montois et aux routes de Saint-Jacques.

Notre souci étant de faire connaître, puis aimer le Mont, nous souhaiterions que les explications ne soient pas seulement descriptives des pièces traversées, il serait opportun de placer au début de la cassette un exposé global pour présenter la cohérence du monument, malgré les constructions sur plusieurs siècles, et donc plusieurs styles. Le commentaire sur les trois maquettes situées dans l'aumônerie arrive un peu tard (1).

Nous sommes très favorables au projet de salle d'accueil sur le continent près des futurs parcs de stationnement, afin que soient donnés tous les conseils pratiques sur les conditions d'accès au Mont par les futures navettes, les conditions de visite du Mont, des Musées, les heures de marée, les possibilités de promenades sur la grève. Et ce ne sont que des exemples.

(1) Les trois maquettes sont depuis 1997 dans la salle du Saut-Gaultier, donc au début de la visite.

Nous avons parmi nos membres des connaisseurs avertis tant du Mont que des particularités des touristes, ils sont à votre disposition pour faire des propositions.

M. Alain NEVEU :

Je salue en votre nom la présence parmi nous de M. NEVEU, le chef de projet d'aménagement du Mont résidant dans la Manche.

C'est le représentant de M. MORELON que nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de notre réunion de printemps à Paris. Vous n'avez pas pu, tous, écouter l'exposé très complet qu'il nous a fait, aussi je suis heureux de pouvoir donner la parole à M. NEVEU, vous avez sûrement des questions à lui poser.

Père André FOURNIER :

Nous ne pouvons venir au Mont-Saint-Michel dans la salle d'audience du Père Abbé, sans rendre justice au rôle essentiel des moines qui ont vécu et qui vivent toujours dans l'abbaye. Le Père André FOURNIER fait partie de notre Conseil d'Administration. Il voudra bien nous parler de la vie de la Communauté et de celle de sa paroisse au sens large.

Mme Florence PEIGNE :

Mme PEIGNE a été détachée du Ministère de l'Éducation nationale pour favoriser l'accueil des classes du patrimoine au Mont. Elle s'est rapprochée de notre Association qui a subventionné, à hauteur de deux fois mille francs, les stages organisés par les Universités de Rennes et de Caen.

J'ai pu rencontrer, notamment Mme Catherine BOUGY de Caen, qui m'a fait part de son enthousiasme et surtout de celui de ses étudiants à l'issue de la semaine passée au Mont!

Présentation d'une table ronde d'auteurs sur le Mont

M. l'Administrateur, je vous indiquais tout à l'heure que nous avons parmi nos adhérents de fins connaisseurs. Parmi ces fins connaisseurs du Mont et de son environnement touristique, historique, pratique, intellectuel, nous avons des Amis qui laisseront un nom dans la littérature. Ils savent déjà qu'ils sont près de notre cœur :

Jean-Luc LESERVOISIER est le Bibliothécaire d'Avranches, il nous a reçus l'an dernier dans le superbe cadre du fonds ancien, et vous avez pu admirer les manuscrits du Mont-Saint-Michel, et l'exposition de l'été dernier, « *Le livre saint en Normandie* », sur des manuscrits normands.

Il vous parlera du livre qu'il vient de faire paraître sur ces fameux manuscrits (*Ouest-France*).

Henry Decaëns :

Dois-je vous présenter notre deuxième auteur? Avec sa modestie habituelle, il s'est adjoint trois amis pour rédiger sa dernière production, *L'ABCdaire du Mont-Saint-Michel* (Flammarion). Je vous recommande la lecture de ce petit dictionnaire. Vous pourrez le consulter pour y trouver (presque) tout ce que vous voulez savoir sans imaginer immédiatement la réponse!

Vous connaissez son attachement au Mont et ce n'est pas le moindre des compliments de sa part que de l'entendre se féliciter de la nomination de M. HOCHET au poste d'Administrateur.

Il s'était mis « en réserve du Mont » et avait abandonné son poste de Secrétaire général de l'Association. Je pense que vos applaudissements confirmeront le vœu que j'ai formé de lui redonner sa place. Vous pourrez le confirmer statutairement au sein du Conseil, lors de l'Assemblée générale de printemps. Mon prédécesseur, G. COLMAIRE, avait volontairement laissé le poste vacant pour me laisser les mains libres. Merci à lui!

Monsieur le Préfet :

Je ne vous connais pas encore, mais vous êtes — a priori — paré de toutes les qualités puisque vous arrivez de Bourges!

La presse indique que vous n'ignorez rien de la cathédrale (c'est la plus belle du monde puisque c'est la plus belle de France).

Je n'insisterai pas sur les modestes églises romanes de Brinay, Plaimpied, Avord,... Je suppose également que les châteaux de la route Jacques Cœur n'ont pas de secret pour vous, pas plus que le Sancerre, ni surtout le Quincy que mon père m'a fait goûter le jour de mon baptême.

Sachez que le Président et les deux vice-Présidents ont des attaches dans le Berry, province du Centre et terre d'équilibre. Vous êtes donc le très bien venu puisque vous ne pourrez qu'être passionné par le Mont-Saint-Michel.

Nous sommes heureux de vous recevoir dans ce lieu prestigieux. Vous n'avez pas affronté les escaliers pour nous entendre marquer votre arrivée par des récriminations. Au contraire, nous nous situons dans une optique de vie dynamique du Mont dans son ensemble : l'Abbaye, bien sûr, le village, les remparts, l'accès par la future passerelle, l'environnement proche et plus lointain, c'est-à-dire tant les herbus que les communes riveraines.

Je tiens toutefois à me faire l'écho d'une préoccupation des membres de notre Association, reprise par M. le sous-Préfet d'Avranches l'an dernier. Il s'agit du bruit et des nuisances causées par toutes sortes d'aéronefs : ULM, hélicoptères, avions à réaction, escadrille de Fouga-Magisters. D'autres Associations locales m'ont relancé avant notre réunion (2).

(2) Le préfet a finalement pris un arrêté interdisant aux avions de survoler le Mont; cette mesure est applicable depuis le début du mois d'août 1997.

Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 décembre 1996

Étaient présents :

Mmes Antoinette ABADIE et Marie-France EPRON, MM. René BESSON, Gérard COLMAIRE, le Père André FOURNIER, MM. Hubert GRISON, Alain L'HOMER, Jacques LUCAS, Jacques LEREBOURS-PIGEONNIERE, Jean MINGASSON et François SAINT-JAMES.

Étaient excusés :

MM. Henry DECAENS et Michel OZANNE.

Le Conseil d'administration de l'Association s'est réuni à Paris le samedi 14 décembre 1996. Différents sujets ont été abordés.

CONTENU DU BULLETIN

Il a été envisagé par les membres présents de publier les textes en vers ou en prose qui sont envoyés par des membres de l'Association. Afin d'opérer une présélection, un comité de lecture a été constitué ; il est composé de MM. MINGASSON, LEREBOURS-PIGEONNIERE, DECAENS et de Mme ABADIE.

En ce qui concerne le contenu du bulletin, une question se pose. Faut-il ou non insérer de la publicité, payante ou gratuite, ainsi que des illustrations ? M. BESSON rappelle que si l'Association insère de la publicité payante, il faudra payer des taxes sur les recettes publicitaires. Cette question est renvoyée en commission car M. MINGASSON se propose de faire étudier ce « problème » par une commission compétente. En ce qui concerne les illustrations, les membres présents n'y voient aucune objection.

Ensuite, l'édition d'une plaquette est abordée. Que faire ? Édition de grandes affiches ? Ouvrage de prestige afin de faire connaître l'Association ? Après avoir été sollicité, M. L'HOMER est d'accord pour rédiger un essai qui pourrait paraître en premier dans un dépliant. Cet essai sera soumis au comité de lecture ; il pourrait porter notamment sur l'ensablement du Mont-Saint-Michel et sur les solutions scientifiques et techniques à mettre en œuvre pour y remédier.

Jacques LUCAS, président, demande à François SAINT-JAMES de rédiger la plaquette qui sera diffusée à grande échelle. Il pourra reprendre comme têtes de chapitre les trois objets que l'Association cherche à préserver : insularité, caractère historique, caractère artistique.

UTILISATION DES FONDS DE L'ASSOCIATION

M. BESSON indique que 88 209,27 F sont à ce jour disponibles, répartis de la façon suivante :

- 10 000 F à la Caisse d'Épargne ;
- 20 000 F au C.C.P. ;
- 58 209,27 F à la banque de l'Association ;
- De plus, l'Association dispose d'un portefeuille de 215 000 F.

L'Association possède donc de grosses sommes d'argent. Certains pourraient trouver dommage, voire surprenant, que ces fonds ne soient pas utilisés. Mais comment le faire à bon escient ? Dans un premier temps, le Président émet l'idée de constituer un fonds composé de livres, de maquettes, d'affiches, etc. Les membres du Conseil d'administration approuvent tous cette idée.

Le Président fait également part de l'achat d'un ouvrage sur le Mont-Saint-Michel qu'il a effectué. C'est un recueil de photographies du Mont-Saint-Michel prises par le Frère François Bidet vers 1870. Après discussion, les membres du Conseil d'administration se réjouissent de l'achat de ce premier ouvrage qui constituera le début du fonds, proposition qui est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration.

Hubert GRISON émet l'idée de faire cadeau d'une photo extraite de ce livre à Henry Decaëns.

De son côté, le Père André FOURNIER tient à faire savoir que son objectif à moyen terme est d'installer un fonds au sein de la Communauté et d'accueillir toute sorte d'ouvrages en collaboration avec un certain nombre d'organismes (Amis du Mont-Saint-Michel, Bibliothèque de la ville d'Avranches).

Gérard COLMAIRE pense que la bibliothèque du Fonds ancien de la ville d'Avranches constituerait un endroit idéal pour y déposer notre fonds. Ce fonds serait géré dans de bonnes conditions et il est nécessaire de le pérenniser.

M. MINGASSON pense que l'objectif est de tout rattacher au Mont-Saint-Michel et qu'Avranches ne serait qu'une solution de dépannage. M. LEREBOURS-PIGEONNIERE, quant à lui, est d'avis de faire tirer des reproductions de cet ouvrage pour, par la suite, les proposer à la vente. M. MINGASSON trouve qu'il serait agréable de tirer cinq ou six photos en 400 exemplaires et d'en offrir une à chacun des adhérents de l'Association. Cela pourrait se faire lors de la prochaine Assemblée générale du mois de mars ou par envoi postal.

RÉALISATION D'UNE EXPOSITION ET COÉDITION DU CATALOGUE

En 1997, les dessins d'Émile Sagot doivent être exposés au Mont-Saint-Michel et à Avranches. A cette occasion, un catalogue sera sans doute édité. Le Conseil d'administration propose de coéditer ce livre. Les membres présents donnent leur accord de principe à cette idée. M. MINGASSON suggère que la négociation soit effectuée dans la limite du tiers des fonds disponibles de l'Association.

RELATIONS AVEC L'UNIVERSITÉ

Le Président doit dans le courant du mois de janvier rencontrer M. BOUET, professeur de latin à l'Université de Caen. L'Association souhaite mettre en place un système de bourses d'études pour tous les étudiants désirant faire des recherches sur le Mont-Saint-Michel. Dans cette optique, l'Association doit être très attentive aux nouvelles études qui seront menées. Il est prévu de mettre à la disposition des étudiants, s'ils le désirent, toute la documentation possible. Ils auraient notamment la possibilité de reprendre des articles extraits du bulletin ou de demander des copies susceptibles de les aider dans leur recherche. Après quelques discussions, sur la somme qui pourrait être allouée, il est décidé de la fixer à 5 000 F pour la première année. D'autre part, bien que dans un premier temps cette aide soit destinée plus particulièrement aux étudiants de l'Université de Caen, M. MINGASSON insiste sur le fait qu'il ne faut pas restreindre cette relation à la seule Université bas-normande, mais au contraire l'étendre également à celle de Rennes, voire à d'autres.

INTERNET

Afin de promouvoir l'Association et le Mont-Saint-Michel, il est envisagé de créer une page WEB. M. MINGASSON est en relation avec une personne qui pourrait proposer à l'Association un projet rassemblant toutes les informations qu'elle souhaite. Le Conseil d'administration le charge donc de prendre contact avec cette personne. Il est bien entendu qu'il sera nécessaire d'informer Jean-Pierre HOCHET, administrateur de l'abbaye, de ce projet.

ACCUEIL DES JEUNES

Afin d'inciter le plus grand nombre possible de jeunes à adhérer à l'Association, il est envisagé d'organiser un pique-nique sur Tombelaine en début d'été. En ce qui concerne la participation aux frais des repas qui ont lieu lors des réunions de Paris et du Mont-Saint-Michel, il est proposé de ne leur faire payer que la moitié de la somme demandée aux autres adhérents ; ceci s'adresse aux moins de 25 ans.

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU MONT-SAINT-MICHEL

Monsieur le Président donne lecture de la lettre qu'il a reçue du Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine ; il ne cache pas son mécontentement face à ce brusque retour de situation.

M. MINGASSON estime qu'il ne faut pas prendre ombrage de cette attitude et s'estimer heureux que le Conseil général d'Ille-et-Vilaine participe tout de même au financement de la première tranche de travaux, même s'il ne souhaite pas être associé à la suite du projet.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS

Celle-ci est fixée le mercredi 5 mars 1997 à 20 heures dans la salle de la paroisse Saint-Jean-Baptiste à Neuilly. Le buffet est prévu à 19 heures. Le prix est de 65 F (de 32,50 F pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans).

La liste des membres sortants du Conseil d'administration est la suivante : Mmes ABADIE et EPRON, MM. BESSON, GRISON, L'HOMER, LEREBOURS-PIGEONNIERE et OZANNE. M. H. DECAENS est présenté par le Conseil d'administration afin qu'il puisse retrouver sa place de Secrétaire général.

Compte rendu de l'Assemblée générale du 5 mars 1997

L'assemblée générale de l'Association s'est réunie le mercredi 5 mars à 20 heures dans la salle de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Neuilly. Le Président Jacques LUCAS ouvre la séance en lisant le rapport moral qui est adopté à l'unanimité ; ce rapport est publié à la suite de ce compte rendu.

Puis il invite René BESSON, trésorier, à présenter le compte financier de l'exercice 1996, également publié ci-après. Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés et quitus est donné au trésorier.

Le Président fait ensuite procéder au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration. Mmes ABADIE et EPRON, MM. BESSON, GRISON, L'HOMER, LEREBOURS-PIGEONNIERE et OZANNE, membres sortants, sont réélus. Henry DECAENS, qui n'était plus membre du Conseil, est à nouveau élu. Bien qu'elle ne soit pas élue, Marie-Agnès LUCAS sera toutefois invitée à participer aux réunions du Conseil.

Évoquant les stages d'étudiants au Mont-Saint-Michel, le Président donne la parole à sa fille, Marie-Agnès, qui en a suivi plusieurs. Celle-ci présente deux stages qui lui ont semblé particulièrement intéressants : l'un pour les étudiants de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Caen, l'autre pour les élèves du diplôme d'études approfondies de latin que dirige M. Pierre BOUET. Au cours de ce dernier stage, M. BOUET a fait une communication très remarquée sur la *Revelatio*.

A la demande de Jacques LUCAS, le Père André FOURNIER donne quelques nouvelles de la Communauté du Mont. Celui-ci est heureux d'annoncer que la question du loyer des logis abbatiaux est désormais réglée. La Communauté se réjouit d'entretenir d'excellentes relations avec le nouvel administrateur de l'abbaye, Jean-Pierre HOCHET. Elle est également heureuse de pouvoir intervenir dans les classes du patrimoine et pour les stages proposés aux étudiants ; l'un des membres de la Communauté est généralement invité à parler de la vie monastique ou de l'Archange. Deux nouveaux membres, un jeune moine et une jeune moniale, doivent entrer dans la Communauté au mois d'août.

Avant de passer la parole à Henry DECAENS, le Président annonce que l'Association a acheté un album de photographies anciennes qui sera mis en dépôt à la Bibliothèque d'Avranches. Il rappelle aussi que l'Administration prépare une exposition des aquarelles d'Émile Sagot. L'Association se propose de coéditer avec la Caisse nationale des monuments historiques et des sites un ouvrage qui fera connaître le travail inestimable de cet architecte injustement méconnu.

Henry Decaens fait alors une communication illustrée de diapositives sur l'œuvre de Sagot. Le texte de sa conférence est publié dans le présent bulletin.

Assemblée générale du 5 mars 1997

Le mot du Président

Pour paraphraser Ph. Bouvard du *Figaro Magazine*, après ce cocktail et ces petits fours, je ne vous infligerai pas un discours de mille feuilles ! Merci Mme ABADIE !

Georges Duby, l'un des membres les plus éminents de notre Comité d'honneur, nous a quittés. L'Association se doit de lui rendre hommage. Tout le monde connaissait l'éminent historien du Moyen Age. Cet académicien était aussi un artiste et les livres qu'il a publiés, illustrés de reproductions, font honneur à l'histoire, à la littérature, à l'architecture, à la peinture, bref à tous les arts qu'il a contribué à vulgariser.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Voici un an, le 3 avril 1996, vous avez adopté les orientations proposées par le Conseil d'administration. Nous avons commencé à en tirer les conséquences.

MAINTIEN DE L'INSULARITÉ

M. MORELON nous en avait parlé longuement l'an dernier. Le Syndicat mixte chargé de la maîtrise de l'ouvrage a été constitué le 21 février 1997. Son président est M. GARREC, président du Conseil régional. Je regrette personnellement que les collectivités locales bretonnes ne fassent pas partie de cet organisme, ce qui aurait pu donner un bon exemple de solidarité. Retenons qu'elles apporteront la participation financière prévue.

Le syndicat est composé de la région de Basse-Normandie, du département de la Manche (M. AGUITON est vice-président du syndicat) et de la commune du Mont-Saint-Michel dont le maire est excusé ce soir.

Les travaux de sondage du sol sur le terrain situé à l'ouest de la digue ont commencé.

J'ai rencontré M. NEVEU, représentant dans la Manche de M. MORELON, que vous avez pu entendre en septembre ; il m'a confirmé que les études sur maquettes allaient démarrer, si ce n'est déjà fait (1). La constitution préalable du syndicat était évidemment indispensable.

(1) M. Neveu n'est plus responsable de la Mission Mont-Saint-Michel depuis le mois de juin 1997 car il a rejoint le cabinet de Mme Dominique Voynet, Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Nous avons donc toutes raisons d'être optimistes : la digue sera coupée !

Toutefois nous ignorons beaucoup de choses : coupure de la digue ? Oui. Mais sur quelle longueur ? Comment se fera la jonction avec le Mont ? Laissera-t-on un seuil ? Que va faire le Couesnon ? Le parking réservé aux Montois (250 places), où sera-t-il situé, sera-t-il construit en largeur ou en hauteur ? Si la passerelle ne rejoint pas le rempart, comment accèdera-t-on au Mont lui-même ? Comment se feront les manœuvres des automobiles, des cars ? Comment se fera la liaison entre le Mont et le continent ?

Laissons travailler les experts, comme nous l'avons décidé, tout en surveillant et en suivant les travaux par nous et nos propres experts. Merci M. L'HOMER !

LE CARACTÈRE ARTISTIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

Je vous rappelle que j'avais proposé l'an passé de suggérer l'adoption d'un plan d'urbanisme pour l'ensemble du Mont, de type ZPPAUP.

Je m'en suis ouvert auprès de Monsieur le Préfet qui nous a fait l'honneur de sa visite en septembre, quinze jours après son arrivée dans le département : qu'il en soit encore officiellement remercié, cette idée l'a beaucoup intéressé.

D'autres m'ont fait part de leurs inquiétudes (non sur l'idée d'un plan global sur le Mont dont 80 % appartient à la collectivité publique), mais sur la ZPPAUP elle-même : tant mieux, c'est le signe que l'idée intéresse ! Pour le moment, nous en sommes là, mais nous n'avons pas le pouvoir de décider.

Sachez toutefois que des travaux se font sur le Mont : rénovation de l'abbaye romane, reprise depuis les fondations, aménagement de l'accueil des touristes, notamment depuis le discutable édicule du grand degré extérieur, purge des rochers instables sur la face sud : certains sont descendus, d'autres sont consolidés ; installation de toilettes au sommet du grand degré intérieur près du Saut-Gaultier ; réfection de tout le circuit de sécurité, fin de l'aménagement des courettes du chœur et de la restauration des bas-reliefs des chapelles.

LE CARACTÈRE HISTORIQUE ET SPIRITUEL DU MONT

Le Mont a toujours été un haut lieu de culture. Son influence, et celle des moines qui l'ont construit, a largement dépassé le rocher. Sa clôture a toujours été, et heureusement, limitée par un filet aux larges mailles, tel celui que l'on pouvait voir sur l'une des photos de 1870. Merci Père ANDRÉ d'être parmi nous.

Les Bénédictins étaient sûrement pieux et pleins de foi pour avoir construit un tel monument... et y avoir vécu pendant des siècles, mais, et c'est ce qui nous intéresse le plus aujourd'hui, c'étaient aussi des savants qui ont laissé la preuve de leurs connaissances dans les manuscrits heureusement conservés.

LES RELATIONS AVEC L'UNIVERSITÉ

Vous avez entendu Mme Florence PEIGNE, en septembre, vous parler des relations avec l'Université, j'ai pu rencontrer M. BOUET, professeur de latin à l'Université de Caen. J'ai déjà dit, en d'autres occasions, l'estime qu'il porte à notre Association. Il envisage de me proposer de signer une convention avec l'Institut qu'il dirige pour fixer le cadre de nos relations.

Le Conseil d'administration a décidé d'accorder une bourse de 5 000 F pour inciter un étudiant à présenter un travail — thèse ou mémoire — portant sur le Mont.

Et afin que vous ayez une vision plus pratique des travaux qui se font dans ce cadre, je laisse le soin à l'une des participantes de ces travaux de vous expliquer ce qu'elle a vécu, à plusieurs reprises déjà, tant au Mont qu'au fonds ancien à Avranches.

L'ALBUM DU MONT-SAINT-MICHEL

En 1867, des Pères missionnaires de Saint-Edme, basés à Pontigny (Yonne), s'installent au Mont pour une trentaine d'années. L'un d'entre eux prendra une série de photos, réunies dans l'album que vous avez pu consulter au début de cette réunion (2).

Un marchand de livres anciens disposait d'un exemplaire de cet ouvrage qui nous a été signalé par notre ami Michel OZANNE. Nous l'avons acheté à l'automne ; il constituera le premier ouvrage de valeur du fonds que l'Association souhaite constituer.

Afin que vous puissiez juger de l'intérêt artistique, documentaire, historique de l'ouvrage, nous avons envoyé une photocopie à tous les adhérents. Mme LEBREC aura pu reconnaître sa maison, c'est la plus accueillante.

Avez-vous reconnu le grand degré extérieur, la nef, ou plutôt le bas côté nord, la statue de saint Michel au-dessus du chœur ?

Quel sort donner à cet album et aux autres œuvres qui seraient susceptibles d'être acquises ?

Nous avons pensé à la Bibliothèque municipale d'Avranches qui conserve dans des conditions idéales de température et d'hygrométrie les précieux manuscrits du Mont-Saint-Michel.

L'accueil de Mme le Maire-adjoint chargée des affaires culturelles est favorable. Il restera à examiner quelles pourront être les conditions de consultation à réserver aux membres de l'Association. En attendant, le Conseil d'administration a décidé de le « confier » à Henry DECAENS afin qu'il puisse en faire une exploitation scientifique, et peut-être une diffusion pour le plus grand nombre. Nous savons quelles sont ses compétences et pouvons être sûrs que ce « placement » sera rentable.

(2) Ce missionnaire est le Frère François Bidet. *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, n° 101, 1996, p. 42.

Il s'agit d'une surprise pour lui, nous sommes heureux de cette occasion qui nous est donnée de le remercier de l'attachement dont il a fait preuve pour le Mont en écrivant plusieurs ouvrages passionnants.

COLLECTION DU BULLETIN DES AMIS

Mme Lebrec possède plusieurs collections des premiers bulletins de l'Association. Elles pourraient quitter sa cave pour être conservées, elles sont offertes aux intéressés. Nous ne possédons presque plus de gravures de Voisin ; en revanche ces bulletins pourront rendre service à certains.

L'EXPOSITION DES DESSINS DE SAGOT

La Caisse nationale des monuments historique et des sites et la ville d'Avranches ont décidé de mettre en valeur l'acquisition faite par la ville d'Avranches d'une série de dessins réalisés par Émile Sagot, architecte et inspecteur des monuments historiques.

Il a vécu au Mont de 1862 à sa mort en 1888, donc à une période contemporaine des photos de l'album. Il a dressé des dessins à la mine de plomb, rehaussés et aquarellés, qui présentent l'ensemble du Mont de façon très artistique, avec des détails inestimables sur l'état du monument à la fin des années 1860.

Ces dessins seront exposés pour certains dans le cellier de la Merveille du Mont-Saint-Michel — ceux qui concernent l'intérieur du monument — et pour les autres au Musée d'Avranches — ceux qui montrent le village et le site.

Nous avons été invités à coéditer avec la CNMHS le catalogue de l'exposition. En fait, les choses ont évolué : plutôt qu'un simple catalogue présentant la photographie de chaque dessin, il sera réalisé un portfolio reprenant en grand format une dizaine d'entre eux. Les reproductions elles-mêmes pourront être acquises séparément afin d'être mises sous cadre ou d'être conservées isolément.

Afin que vous ayez le désir d'en savoir plus sur Sagot, et celui de visiter la future exposition, nous avons demandé à Henry DECAENS de vous faire un exposé. C'est lui qui est chargé de superviser l'exposition.

Mais auparavant, et afin de terminer la partie statutaire de cette assemblée, je vous rappelle que nous avons à renouveler la moitié des membres du Conseil d'administration.

BILAN FINANCIER

Rassurez-vous, il est tout à fait sain, ainsi que René BESSON va vous l'expliquer.

Laissez-moi seulement former un souhait — qualitatif — c'est que chacun d'entre vous ait à cœur de faire entrer au moins un nouveau membre par an au sein de notre Association. C'est le meilleur moyen de renouveler la « clientèle », de lui donner un sang neuf avec de nouvelles idées. C'est aussi le moyen de démontrer notre vitalité, notre force vis-à-vis de nos interlocuteurs, notre amour du Mont, et l'amour est créateur !

Conseil d'administration du 5 mars 1997

Juste après l'Assemblée générale, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire les membres du Bureau. Celui-ci est désormais constitué ainsi :

Président :	Jacques LUCAS
Président d'honneur :	Gérard COLMAIRE
Premier vice-président :	Jacques LEREBOURS-PIGEONNIERE
Deuxième vice-président :	Jean MINGASSON
Secrétaire général :	Henry DECAENS
Secrétaire général adjoint :	Hubert GRISON
Trésorier :	René BESSON

Bilan financier de l'exercice 1996

RAPPEL : situation au 31.12.1995

• Disponible :	
Banque NSM	70 442,28 F
C.C.P.	5 943,22 F
Caisse d'Épargne	10 820,37 F
	<hr/>
	87 205,87 F
• Portefeuille :	
14 placements nets (9 780,00 F)	136 920,00 F
8 placements à court terme (10 771,00 F)	86 169,00 F
	<hr/>
	223 089,00 F
	<hr/>
Total général	310 294,87 F

Situation au 31.12.1996

• Disponible :	
Banque NSM	51 241,24 F
C.C.P.	21 467,22 F
Caisse d'Épargne	11 217,09 F
	<hr/>
	89 925,55 F
• Portefeuille :	
15 placements nets (10 146,32 F)	152 195,00 F
8 placements à court terme (10 661,99 F)	85 296,00 F
	<hr/>
	237 491,00 F
	<hr/>
Total général	327 416,55 F
	<hr/>
Soit une augmentation de :	17 121,68 F

Recettes

Cotisations (383 adhérents dont 26 nouveaux)	63 810,00 F
Vente de gravures et de bulletins	1 600,00 F
Intérêts du portefeuille (Court terme première : 3 746,96 F ; placement net : 8 593,20 F)	12 340,16 F
Différence de cours	14 402,00 F
(1995 = 223 089 F ; 1996 = 237 491 F)	
	<hr/>
Total	92 152,16 F

Dépenses

Impression du bulletin (35 449,12 F + envoi)	42 464,29 F
Frais de fonctionnement	22 471,96 F
Achat d'un placement net	10 094,23 F
	<hr/>
Total général	75 030,48 F

Plus-value : 17 121,68 F

COMMENTAIRES

● Recettes :

Cotisations : la hausse des taux a porté sur six mois et a permis l'amélioration suivante :

1996 : 63 810 F, avec 383 adhérents dont 26 nouveaux ;

1995 : 53 380 F, avec 364 adhérents dont 27 nouveaux.

En 1997, la hausse des taux des cotisations portera sur un an ; une nouvelle amélioration est donc à prévoir.

Gravures : nous arrivons près de la fin de notre stock :

1 600 F en 1996, contre 3 000 F en 1995.

● Dépenses :

Elles sont couvertes par les cotisations et par la vente des gravures : 64 936,25 F, hors achat d'une action Placement net. Le résultat provient de notre portefeuille.

Le **bulletin** nous est facturé 35 449,12 F, soit une baisse de 2 371,14 F par rapport à l'année 1995, avec une composition semblable.

Les **frais de fonctionnement** marquent une légère hausse.

● **Portefeuille :**

L'année boursière 1996 a été favorable.

Plus-value du portefeuille	14 402,00 F.
Intérêts	12 340,16 F.
Achat d'un placement net	10 094,23 F.

La composition de notre portefeuille sera modifiée en 1997 par suite de la baisse des valeurs monétaires.

Notre choix se portera sur des valeurs obligataires de notre banque NSM.

● **Résultat :**

Le bilan 1996 marque une augmentation de notre avoir de 17 121,68 F, ce qui est satisfaisant.

Le courrier du Président

Lettre adressée à Monsieur Méhaignerie, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, le 12 novembre 1997

Monsieur le Président,

Je viens d'apprendre avec effarement que la Commission permanente de votre Conseil général aurait décidé de refuser de participer au syndicat mixte composé des régions de Basse-Normandie et de Bretagne d'une part, et des départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine d'autre part.

L'Association que j'ai l'honneur de présider et qui milite depuis sa création en 1911 pour le maintien du caractère insulaire du Mont-Saint-Michel, ne pouvait imaginer que votre département puisse se désintéresser de ce problème alors que l'État a fait l'effort de décider de participer au financement des travaux sur l'ensemble du site de la baie.

Dois-je vous rappeler que c'est le gouvernement de M. Balladur auquel vous participiez, qui a pris la décision, confirmée par le gouvernement actuel, de faire aboutir les travaux. Jusqu'à présent, les projets, voire les études en laboratoire pouvaient être considérés comme de simples velléités.

Je ne sais si votre Commission a pris conscience de l'ampleur de la déception que sa décision risque d'entraîner si, ce qu'à Dieu ne plaise, le Conseil général suivait son avis. Cette déception n'aura d'égale que la satisfaction qui avait suivi la décision du gouvernement.

Les répercussions sur l'emploi d'abord, et sur le tourisme des deux parties de la baie ensuite, risquent d'être dramatiques, et je n'ose parler de la frontière que votre département instituerait en consacrant l'existence du Couesnon, alors que nous faisons l'Europe et que le Mont-Saint-Michel fait partie du patrimoine mondial reconnu par l'UNESCO.

Je vous en prie, Monsieur le Président, faites en sorte que le vote de la Commission permanente puisse n'être considéré que comme un court moment de mauvaise humeur !

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques LUCAS

Réponse de Monsieur Pierre Méhaignerie, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, du 2 décembre 1996

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier du 12 novembre dernier par lequel vous portez un jugement sur les débats menés au sein du Département d'Ille-et-Vilaine relatifs au désensablement du Mont-Saint-Michel.

Il s'agit d'un dossier délicat sur le plan technique qui sur le plan financier a des conséquences très importantes. Les élus responsables, comptables du bon usage de l'argent des contribuables, ont donc un devoir de discernement et de prudence.

Sur le plan technique, les travaux réalisés durant les 100 dernières années sur la baie du Mont-Saint-Michel ont globalement eu un effet contraire aux buts recherchés, certains travaux ont même été détruits compte tenu de la forte accélération de l'envasement. Il en a été ainsi principalement de la digue de Roche Torin supprimée en 1983.

Le projet envisagé aujourd'hui est ambitieux, les responsables politiques doivent mesurer les conséquences de leurs décisions. Sur le plan de la solution technique proposée, les études de modélisation devront démontrer que les mesures préconisées seront suffisantes sachant qu'aujourd'hui, l'ensablement gagne en moyenne 30 hectares par an et par ailleurs ne conduiront pas à un simple déplacement des dépôts de sable risquant un envasement du littoral ouest de la baie dont on peut imaginer les conséquences.

Sur le plan financier, le projet est estimé à 500 M.F. en valeur 1994. L'État y apporte 300 M.F., montant forfaitaire quel que soit le coût définitif de l'opération. Les collectivités locales doivent donc avant de se lancer dans de tels travaux avoir une assurance sur la fiabilité du projet.

Vous comprendrez dans ces conditions que ce projet qui intéresse fortement le Département d'Ille-et-Vilaine ait pu faire l'objet de débats importants et constructifs au sein de l'Assemblée départementale étant entendu que la participation du Département n'est nullement remise en cause sur le fond, ni quant au montant qui atteste l'implication forte du Département.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre MÉHAIGNERIE

Jean-Marie SAGOT, dit Emile (1805-1888)

Jean-Marie Sagot est né à Dijon le 29 janvier 1805 (1). Il était le premier des deux fils de Claude Sagot et de Louise-Jeanne Brunet. Son père était commis chez un négociant de la ville avant d'être employé à la préfecture de la Côte-d'Or et de finir sa carrière comme sous-chef du bureau militaire. Le jeune Jean-Marie est donc issu d'un milieu assez modeste. A la naissance de son frère, Louis-François-Joseph, le 26 janvier 1807, l'un des témoins, Pierre Ouvrard, était architecte à Dijon. C'est sans doute cet ami de la famille qui orientera les destinées du jeune Jean-Marie vers les études d'architecture.

A l'École des Beaux-Arts de Dijon où il s'est inscrit, le jeune homme était un élève brillant. Il obtint en 1825 le premier prix de paysage et le deuxième prix de composition en architecture ; en 1826, il eut le premier grand prix d'architecture, ce qui lui permit d'obtenir une pension pour aller suivre ses études à Paris. De 1829 à 1831, il séjourna à Paris où il s'était inscrit à l'École royale des Beaux-Arts ; il y suivait l'enseignement de l'architecte Jean-Nicolas Huyot, membre de l'Institut, et obtint plusieurs récompenses. Il eut comme condisciple Jean-Baptiste Lassus qui se fera connaître par la construction de la flèche de la Sainte-Chapelle.

De retour à Dijon en 1832, Sagot épousa, le 29 août 1833, Julienne François, âgée de 16 ans ; elle était la fille d'un sous-lieutenant au 4^e Escadron du Train des parcs d'artillerie, en garnison à Auxonne. L'acte de mariage précise que Jean-Marie Sagot exerçait la profession d'*architecte*. Du mariage Sagot-François sont issus cinq enfants : Louise-Marie (1834), Antoine-Armand (1838), Charles-Claude (1845), Julien-Edmond (1847) et Marie-Elisabeth (1850).

L'œuvre architecturale de Sagot est assez réduite. On peut lui attribuer avec certitude la construction d'un portail néogothique (2) et la réalisation du château d'eau qui domine le réservoir de la place Darcy à Dijon, une œuvre

(1) On trouvera des renseignements biographiques sur Sagot dans les publications suivantes :

* Charles OURSEL : *Mélanges. Annales de Bourgogne*, tome III, année 1931, p. 75-78.

* *Les monuments de la Haute-Marne vus par Emile Sagot au milieu du XIX^e siècle : catalogue des dessins conservés aux Musées de Langres* rédigé par Henry RONOY. Langres : *Mémoires de la Société historique et archéologique*, 1979.

* Bruno SAUNIER : *Emile Sagot. Cluny III, la major ecclesia*, 1988, p. 46-59.

* *Sagot mémoire de Bourgogne : dessins et lithographies du XIX^e siècle* : catalogue établi et rédigé par Anne de Thoisy avec la collaboration d'Anne SEGAUT. Cluny : Musée Ochier, 1994.

(2) Celui de la collégiale de Grancey, en Côte d'Or.

qui s'inspire des formes et de la grammaire décorative de la Renaissance. Du fait de son goût pour l'art gothique, il a également pris part à quelques chantiers de restauration de monuments médiévaux.

Sagot était avant tout un dessinateur. Très attiré par les voyages, il se mit à dessiner sans relâche les sites pittoresques et les monuments de Bourgogne, du Bourbonnais et de Picardie ; il s'intéressera ultérieurement aux monuments de Champagne, de Bretagne et de Normandie, mais aussi du Poitou et d'Anjou. Ses dessins, très appréciés par ses contemporains, ont été lithographiés dans plusieurs recueils de la première moitié du XIX^e siècle (3). Ce sont des œuvres précises qui fournissent des renseignements précieux sur les monuments anciens des provinces qu'il a visitées et permettent d'immortaliser ces monuments.

Parallèlement à ses activités d'architecte et de dessinateur, Jean-Marie Sagot a eu des fonctions officielles d'archéologue. Dès 1832, il devint membre de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, dont le but était la conservation et la restauration des monuments. Il collabora aux travaux de la Commission, dont il devint le secrétaire adjoint, jusqu'en 1840. A la fin de l'année 1841, il était nommé inspecteur correspondant de la Commission des monuments historiques pour la Côte-d'Or ; sa candidature avait été soutenue par la baron Taylor (4). Les *correspondants* étaient chargés de surveiller les restaurations des monuments, de signaler à la Commission les découvertes archéologiques et de faire des communications sur le patrimoine de leur département.

Sagot prit très au sérieux cette fonction, purement honorifique, et se mit rapidement au travail. Quelques mois après sa nomination, il intervint pour signaler que des dégâts avaient été commis sur le puits de Moïse de la chartreuse de Champmol et pour mettre en cause l'utilité de certains travaux de restauration (5). Mais la même année, le préfet de la Côte-d'Or se plaignit qu'il outrepassait ses fonctions d'inspecteur des monuments historiques en envoyant des courriers au ministre, sans les lui avoir transmis au préalable, et en intervenant directement auprès du conseil de fabrique d'une église pour interdire des travaux qui lui paraissaient susceptibles d'altérer le caractère du

(3) *L'Ancien Bourbonnais* par Achille ALLIER, Moulins, 1833-1836, 2 vol. (36 planches par Sagot). *Voyage pittoresque en Bourgogne* par Ch. MAILLARD de CHAMBURE, Dijon, 1833-1835, 2 vol. (85 planches par Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Picardie*, 1833-1845, 3 vol. (22 planches par Sagot). P. LORAIN, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, Dijon, 1839 (Sagot en est le principal illustrateur). *Dijon ancien et moderne...* par Ch. MAILLARD de CHAMBURE, Dijon, 1840 (31 planches par Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Dauphiné*, 1843-1854, 1 vol. (3 planches par Sagot). *La France nationale*, par A. DUCOURNEAU et A. MONTEIL, Paris, vers 1850 (toutes les vues sur la Bourgogne sont lithographiées d'après des dessins de Sagot).

(4) Françoise BERCÉ : *Les premiers travaux de la Commission des monuments historiques, 1837-1848*, Picard, 1979, p. 162.

(5) Françoise BERCÉ, *ibid.*, p. 198.

monument (6). Avec quelques réserves, Prosper Mérimée, inspecteur général, donna finalement raison à Sagot et, le 23 mai 1845, la Commission des monuments historiques lui attribua une *mention honorable* pour son travail (7).

Mais Sagot était fier et trop passionné par ce qu'il faisait ; il était sans doute peu conciliant et peu enclin à faire des concessions, si bien que ses relations avec la Commission des antiquités semblent s'être dégradées à partir de 1842. Vers 1843 ou 1844, celui qui se surnommait désormais *Émile* quitta brusquement Dijon pour s'installer à Paris. On ne connaît pas les raisons de ce départ précipité qui interrompit brutalement sa carrière d'inspecteur des monuments historiques (8). Jusqu'en 1872, il revint tout de même régulièrement à Dijon où il avait laissé sa famille ; ses trois derniers enfants ont été déclarés en son absence.

Il vécut à Paris jusqu'en 1872, semble-t-il, consacrant sans doute une grande partie de son temps à la préparation des planches de nouveaux volumes des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de Taylor et Nodier (9). Cette activité le conduisit tout naturellement à poursuivre ses voyages.

C'est aussi pour préparer l'illustration du dernier volume des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (10) qu'il découvrit le Mont-Saint-Michel vers 1862. Un dessin de l'intérieur de l'église abbatiale est en effet daté de cette même année (11). Sa notoriété était telle que sa présence au Mont est signalée dans le *Bulletin monumental* (12). Sagot était d'ailleurs membre de la Société française d'archéologie ; son nom figure dans la liste des sociétaires que publie la société dans les volumes des Congrès archéologiques, de 1849 à 1873, avec la mention « *membre de plusieurs académies* ».

A la même époque, Sagot se rendit à plusieurs reprises en Haute-Marne afin de participer à la réalisation d'un *Répertoire archéologique de la France* dont un volume devait être consacré à ce département (13). Il y exécuta de nombreux dessins de monuments de ce département ; 167 d'entre eux sont encore conservés au Musée de Langres (14).

(6) Françoise BERCÉ, *ibid.*, p. 205.

(7) Françoise BERCÉ, *ibid.*, p. 357.

(8) Dans une lettre du 7 mars 1849, le préfet de la Côte d'Or signale au ministre de l'Intérieur que « depuis plusieurs années, M. Sagot a quitté le département pour s'établir à Paris, de sorte que l'emploi d'inspecteur des Monuments Historiques est vacant ». Son remplaçant est nommé le 16 juin 1849.

(9) *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Champagne*, 1844-1857, 3 vol. (115 planches par Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Bretagne*, 1845-1846, 2 vol. (2 planches par Sagot). *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Bourgogne*, 1863, 1 vol. (88 planches par Sagot).

(10) *Voyages pittoresques...* de TAYLOR et NODIER, *Normandie*, tome III, 1878 (107 planches par Sagot).

(11) Bruno SAUNIER : *Premiers projets et premiers travaux de restauration à l'abbaye du Mont-Saint-Michel au XIX^e siècle*. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art. Rennes : Université de Haute-Bretagne, 1984, p. 62.

(12) *Bulletin monumental*, 1863, p. 101.

(13) La publication du livre n'a pas eu lieu ; quelques dessins seulement ont été lithographiés pour être publiés dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*.

(14) Henry RONOT : *Les monuments de la Haute-Marne vus par Émile Sagot au milieu du XIX^e siècle*, op. cit., pp. 259-261.

En 1872, il laissa Paris pour s'installer définitivement au Mont qui avait séduit son cœur. Les raisons de ce nouveau départ ne nous sont pas plus connues que celles qui l'ont poussé à partir de Dijon un quart de siècle plus tôt dans les mêmes conditions ; certains ont avancé qu'il s'agissait de raisons politiques et familiales (15). On ne sait effectivement pas ce qu'est devenue sa famille, ni si Émile Sagot a continué à avoir quelques contacts avec les siens (16). Ce qui est certain, c'est qu'il va désormais exercer son talent et sa passion à étudier et à dessiner le Mont, réalisant des plans, des élévations, des coupes, des états avant restauration, des restitutions et des projets de restaurations (17).

Voici ce qu'a écrit à son sujet l'un de ses amis : « Dès son arrivée, il se mit à l'œuvre, et, armé de ses tablettes, de son pinceau, il étudia à fond le monument, disons mieux, le Mont tout entier ; et, depuis le sommet jusqu'à la base, il n'y a peut-être pas une pierre qu'il n'ait remarquée et dont il n'ait fait l'histoire. Observateur attentif et profond, il ne laissait échapper aucun incident ; la chute d'un moellon ou la simple déviation d'un cours d'eau sur les grèves si capricieuses de notre baie, était pour lui le sujet d'une grande attention. On le voyait toujours en quête de nouvelles découvertes, grim pant ou rampant, s'aidant de ses pieds et de ses mains, escaladant les rochers, étudiant un pan de mur, creusant et fouillant le sol avec l'extrémité de sa canne ou de ses doigts. Aussi a-t-il pu dire en toute vérité : « Je connais non seulement le Mont-Saint-Michel, mais j'en connais toutes les pierres ». Et nul ne l'a connu mieux que lui » (18).

Les Pères de Saint-Edme de Pontigny, qui ont été locataires de l'abbaye de 1867 à 1886, avaient donné à Sagot toutes les autorisations nécessaires pour qu'il puisse étudier l'ensemble du monument et dessiner tout ce qui l'intéressait. Mais peu après qu'Édouard Corroyer ait été chargé de la restauration du Mont-Saint-Michel (19), Sagot rencontra des difficultés à poursuivre

(15) Voici ce que l'on peut lire dans l'article nécrologique publié par « *Un ami des Beaux-Arts* » dans le journal *L'Avranchin* du 26 février 1888 : « Dégouté des événements politiques, victime de trois révolutions, et peut-être pressé par des chagrins domestiques, il résolut de quitter définitivement Paris, en 1871 ».

(16) Son épouse est restée à Dijon où elle mourut le 10 mars 1887. Nous devons ce renseignement à Mme Anne SEGAUT qui prépare actuellement une thèse sur Sagot.

(17) Certains de ces dessins sont la propriété des archives de la Commission des monuments historiques. D'autres ont récemment été acquis par le Musée d'Avranches. Une trentaine de dessins sont encore la propriété d'habitants du Mont ; ils sont à ce jour restés inédits. Pour se faire une idée de l'importance de l'œuvre de Sagot sur le Mont, on consultera avec intérêt les ouvrages suivants :

* *Catalogue des dessins et plans sur le Mont-Saint-Michel par M. Sagot, ancien inspecteur des Beaux-Arts*. Avranches, s.d. Ce catalogue a été réalisé peu de temps après la mort de l'architecte par M^e Morel, notaire à Pontorson, afin de procéder à la vente éventuelle des dessins pour le compte de la succession.

* Janie MAYER : *Catalogue des plans et dessins des Archives de la Commission des monuments historiques, tome 1 : Basse-Normandie*. Caen, 1980, pp. 243-245.

* *Le Mont-Saint-Michel. Un rêve d'architecte. Dessins d'Émile Sagot (1805-1888)*. Paris : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1997. Il s'agit d'un portfolio réalisé à l'occasion de l'exposition présentée à l'abbaye du Mont-Saint-Michel et au musée d'Avranches en 1997.

(18) Article de *L'Avranchin* du 26 février 1888, signé *Un ami des Beaux-Arts*.

(19) Corroyer a été nommé architecte du Mont-Saint-Michel le 14 mai 1872.

son travail dans l'abbaye car l'architecte du gouvernement se méfiait de cet ancien inspecteur correspondant de la Commission des monuments historiques. Le 1^{er} mai 1873, Sagot demanda au ministre l'autorisation de circuler librement dans l'abbaye pour continuer les études qu'il avait entreprises et auxquelles il voulait consacrer encore deux années environ (20) ; il dut renouveler sa demande le 15 mai et le 26 mai 1874 ; dans cette dernière lettre, il rappelle au directeur des Beaux-Arts les relations privilégiées qu'il avait naguère avec l'Administration : «... à une toute autre époque, j'ai reçu des lettres de félicitations et des récompenses du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère de l'Intérieur » (21). Mais entre temps, Corroyer avait demandé au directeur des Beaux-Arts que l'on sanctionne Sagot en lui interdisant l'accès de l'abbaye car, prétendait-il, « il barbouille les murs et les colonnes de notes, de cotes de toutes formes et de toutes couleurs... J'espérais que cela finirait mais cette année, j'ai vu que ne se contentant plus de tracer au crayon ou à la craie il a fait, avec un ciseau ou un outil tranchant, des marques profondes dans les murs » (22). Accusé de détériorer le monument, Sagot se vit brusquement interdire l'entrée de l'abbaye ; c'était cruel pour celui qui connaissait désormais si bien le monument et qui y consacrait toute son énergie et son talent de dessinateur depuis plus de dix ans. Finalement, Corroyer se fit un peu conciliant ; en 1875, il informa le Directeur des Beaux-Arts que tout était arrangé car Sagot avait terminé ses études et que s'il avait besoin de nouvelles informations, les Pères de Saint-Edme pourraient lui donner toutes les facilités nécessaires (23).

Il semble que Sagot refusa par fierté de profiter de cette possibilité pour retourner dans l'abbaye. Mais cela ne l'empêcha pas de suivre la restauration du monument, ses amis l'informant sur les travaux réalisés par Corroyer et lui rapportant éventuellement des croquis. Ces informations permirent à Sagot, le 9 juin 1883, d'adresser au ministre de l'Instruction publique un rapport pour critiquer la restauration des combles du réfectoire de la Merveille (24). Comme tous les historiens du XIX^e siècle, il fait une confusion entre le réfectoire et le dortoir (25).

Sagot tente de montrer, en préambule, que son étude est sérieuse car il travaille depuis longtemps sur la ville et l'abbaye du Mont-Saint-Michel : « Je me suis particulièrement appliqué dans la reproduction des diverses parties

(20) Après avoir rappelé qu'il est architecte et ancien inspecteur des monuments historiques, Sagot indique aussi qu'il est « *Résident au Mont-Saint-Michel* ».

(21) Archives de la Commission des monuments historiques, dossier 1463 : dessins de la collection Sagot.

(22) *Ibid.*, dossier 1463.

(23) Lettre de Corroyer au Directeur des Beaux-Arts du 19 juillet 1875, *ibid.*, dossier 1463.

(24) *Ibid.*, dossier 1463 : rapport à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relatif à la restauration du dortoir et du bastion de la porte du Roi, 9 juin 1883. Ce document est publié ci-après.

(25) Cette confusion est due au fait qu'au XVII^e siècle les moines avaient transformé le réfectoire en dortoir ; la salle des hôtes était devenue le réfectoire des moines. Paul Gout est le premier à avoir corrigé cette erreur d'attribution des salles de la Merveille.

du monument, à résoudre tous les problèmes qui résultent de ses anciennes et nombreuses transformations ; à rétablir les parties non achevées ou détruites ; à reproduire enfin ce monument sous toutes ses formes, sous toutes ses manifestations originelles, religieuses ou militaires ». Du fait de la qualité de son site et de ses constructions très complexes, le monument « nécessite dans sa restauration une étude longuement raisonnée, une sage réserve, et surtout la ferme résolution de ne rien livrer à l'arbitraire et à la fantaisie ». On aura compris que, dans l'esprit de l'auteur, Corroyer n'avait pas toutes ces qualités indispensables pour mener à bien la restauration du Mont. Et, sans doute pour justifier son intervention et donner plus de poids à ce qu'il va démontrer, Sagot rappelle qu'il a été inspecteur des monuments historiques.

Corroyer était en train de restaurer les murs gouttereaux du réfectoire. Du côté nord, se fondant sur la présence, à côté de la porte de l'escalier d'accès au chéneau de la toiture, d'une portion de mur plus élevée que le reste du parapet, le restaurateur pensait que ce mur avait été primitivement crénelé ; il a donc couronné de créneaux le sommet de ce mur. Sagot n'eut point de mal à démontrer que le mur nord de la Merveille n'avait jamais été fortifié. Ce que Corroyer avait pris pour un créneau n'était en réalité qu'un mur destiné à loger le battant de la porte de l'escalier et à le protéger du vent. La Merveille, comme l'ensemble des bâtiments réguliers, n'avait jamais été fortifiée car elle était elle-même suffisamment protégée par le mur d'enceinte qui est à sa base et par la tour Claudine. De plus, à cette hauteur, tout élément de défense aurait été inutile ; en outre, les armes à feu n'existaient pas lorsqu'on construisit la Merveille et, de toute façon, la faible largeur du chéneau aurait rendu impossible toute manœuvre de tir. Enfin, le côté nord regarde la mer qui fait place, à marée basse, à des grèves instables ; ce n'est donc pas de ce côté que l'on risquait d'être attaqué par l'ennemi. En revanche, s'étonne Sagot, Corroyer a supprimé les créneaux de la courtine de la barbacane du Boulevard ; ils avaient pourtant une fonction défensive indéniable.

L'argumentation développée par Sagot ne fut pas été assez convaincante. L'inspecteur général Ruprich-Robert, qui s'était pourtant rendu sur place pour en vérifier le bien fondé, proposa à la Commission des monuments historiques de ne pas en tenir compte (26).

Peu de temps après parut un opuscule anonyme dont l'auteur, s'il n'est pas Sagot lui-même, a sans doute été inspiré par lui (27). On y retrouve en effet les mêmes critiques des restaurations de Corroyer. L'auteur s'en remet finalement à la sagesse de la Commission : « Elle a sa part d'initiative, mais elle a aussi sa part de responsabilité et elle l'engagerait gravement en tolérant plus longtemps un pareil état de choses ».

(26) Rapport présenté à la séance du 6 juillet 1883. Archives de la Commission des monuments historiques, dossier 1463. Nous publions ce rapport ci-après.

(27) *Les vandales au Mont-Saint-Michel : cri d'alarme poussé par un architecte*. 16 p. Paris, août 1883.

Ce cri d'alarme n'ayant pas été entendu, Sagot dut intervenir quelques années plus tard en adressant, cette fois-ci, un mémoire à la Commission des monuments historiques (28). Dans ce mémoire, il revient sur le mur crénelé de la Merveille, qui est effectivement une erreur de restauration car on ne voit pas l'utilité de créneaux à une telle hauteur ; il critique aussi les autres restaurations réalisées par Corroyer comme, par exemple, la toiture de tuiles vernissées du cloître (29). Mais son mémoire est avant tout consacré à la restauration du pignon oriental du réfectoire. Après avoir aménagé deux niveaux de cellules dans le réfectoire, les moines du XVII^e siècle avaient en effet ouvert sept petites fenêtres carrées dans ce pignon ; quatre d'entre elles éclairaient les quatre cellules attenantes au pignon, deux autres, un peu plus grandes, les deux couloirs centraux superposés desservant les quarante-deux cellules et la septième le grenier. Corroyer a sans doute rétabli les dispositions d'origine. Après avoir bouché les fenêtres ouvertes au XVII^e siècle, il a reconstruit la partie supérieure du contrefort central et le grand arc de décharge de gauche, symétrique de celui de droite qui existait encore. Il a ensuite reconstitué au-dessous des arcs de décharge deux fenêtres en forme de lancette pour éclairer le réfectoire. Sagot soutenait, sans doute à tort, qu'il existait une troisième fenêtre au milieu du mur, au niveau du contrefort central qui aurait ainsi été très réduit et affaibli par cette ouverture supplémentaire.

On ne sait si la Commission examina le mémoire de Sagot mais il ne semble pas qu'une réponse lui ait été adressée et l'on ne tint aucun compte de ses observations. L'ancien inspecteur des monuments historiques ne laissait pourtant pas indifférents ceux qui le rencontraient. Ainsi en 1885, un « voyageur » de la librairie Firmin-Didot le recommanda au sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts en lui suggérant de faire acheter ses dessins par l'Administration (30). Sagot vivait alors pauvrement à l'hôtel du Lion d'Or tenu par Ridet.

Corroyer reconstruisit finalement le pignon comme il l'entendait. Il ne put toutefois achever la restauration du réfectoire car il a été révoqué le 7 décembre 1888 à la suite de plaintes des habitants du Mont-Saint-Michel qui n'appréciaient guère son autoritarisme (31).

(28) Mémoire adressé en août 1885 à Monsieur le Président et MM. les Membres de la Commission des monuments historiques. Archives de la Commission des monuments historiques, dossier 1463. Ce document est également publié ci-après.

(29) Corroyer avait couvert les galeries du cloître, entre 1877 et 1881, d'une toiture de tuiles vernissées de couleur bleu foncé, rouge et jaune ! Paul Gout lui substitua en 1899 une toiture de tuiles rouges et noires qu'Yves-Marie Froidevaux a eu l'heureuse idée de remplacer, en 1962, par un toit de schiste dont la couleur verdâtre s'harmonise mieux avec celle du granit.

(30) Lettre du 1^{er} juin 1885 à Monsieur Turquet, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts. Archives de la Commission des monuments historiques, dossier n° 1463.

(31) Henry DECAENS : *Édouard Corroyer et le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-Saint-Michel*, n° 91, pp. 21-39.

Sagot ne put savourer sa joie de voir chassé du Mont celui qui lui avait fait interdire l'entrée de l'abbaye car il était mort depuis quelques mois (32). Il n'avait sans doute pas réglé depuis longtemps sa chambre à son aubergiste. En décembre 1888, celui-ci présenta dans son hôtel les 118 plus beaux dessins sur le Mont qui étaient dans la chambre de l'architecte lors de sa mort. Ces dessins furent ensuite confiés à un notaire de Pontorson, M^e Morel, pour qu'il les vende au profit de la succession (33). Désireuse de les acquérir, l'Administration fit une offre que les héritiers trouvèrent insuffisante (34). Une partie des dessins servit finalement à dédommager l'aubergiste du Mont et sont encore aujourd'hui la propriété de ses descendants.

Henry DECAENS

(32) Sur le registre de la paroisse on peut lire : 18 février 1888, Jean-Marie Sagot, architecte, ancien inspecteur des monuments historiques en retraite, fils de Claude Sagot et de Louise Jeanne Brunet, veuf de Julienne François, est décédé au Mont à l'âge de 83 ans et a été inhumé dans le cimetière de la paroisse.

(33) M^e Morel a réalisé un catalogue qui comprend 119 numéros. Archives de la Commission des monuments historiques, dossier n° 1463.

(34) L'Administration a offert 2 000 F en septembre 1903 pour acquérir l'ensemble des dessins du Mont réalisés par Sagot.



Le Grand Degré effondré. Gravure de Sagot extraite des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*.

L'œuvre de Sagot

Bien qu'Émile Sagot ait consacré toute sa vie à dessiner et qu'un grand nombre de ses dessins aient été lithographiés pour illustrer de grands ouvrages du XIX^e siècle (1), son nom est ignoré des dictionnaires tels que celui de Bénézit. On y trouve pourtant des notices sur Eugène Ciceri, Hubert Clerget, Adrien Dauzats, Charles Fichot et Charles Séchan (2) ; comme Sagot, ces artistes faisaient partie de l'équipe des artistes qui ont illustré les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de Taylor et Nodier. Cet oubli malheureux et injuste peut s'expliquer par le fait que Sagot, sans doute par fierté et par excès de scrupules, n'a, semble-t-il, jamais participé à un salon. Ses amis lui avaient pourtant conseillé d'exposer son travail sur le Mont (3) ; mais il s'y refusa en prétextant que son œuvre était incomplète et qu'il voulait encore l'augmenter. Jusqu'à une période récente, on n'avait guère vu de dessins de Sagot dans les ventes publiques ; son œuvre était ainsi restée méconnue.

Beaucoup de dessins se trouvent aujourd'hui dans des collections privées et sont encore inédits. Mais un certain nombre d'entre eux sont tout de même connus par les lithographies qui ont été réalisées à partir d'eux par Ciceri et Monthelie, parfois par l'artiste lui-même. Quelques dessins sont également conservés dans des collections publiques (4). Ils sont suffisamment nombreux pour permettre de se faire une assez bonne idée sur l'œuvre de l'artiste.

Sagot a dessiné toute sa vie, avec la précision d'un architecte, des églises et des châteaux du Moyen Âge, mais aussi de la Renaissance et de l'époque classique, des rues pittoresques de villages, des maisons et même, lorsqu'il plantait son chevalet en Bretagne, des monuments mégalithiques. Ses centres d'intérêt étaient donc très éclectiques. Pour Pierre Quarré, « *Sagot était un excellent dessinateur. Il a su exprimer avec une égale sûreté l'aspect massif*

(1) Note 3 de la page 26 et notes 9 et 10 de la page 27.

(2) Emmanuel BÉNÉZIT : *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*. Nouv. éd., Gründ, 1960, tome 2, p. 507 et p. 539, tome 3, p. 62 et p. 742, tome 7, p. 689.

(3) « *Exposez, lui disait-on, exposez vos dessins au Salon, ils vous vaudront assurément une distinction honorifique et peut-être la croix* » Article signé, un ami des Beaux-Arts, du journal *L'Avranchin* du 26 février 1888.

(4) Le Musée Rolin à Autun, les Archives départementales de Saône-et-Loire, le Musée Ochier à Cluny, le Musée des Ursulines à Mâcon, le Musée des Beaux-Arts de Dijon, le Musée de Langres, les Archives de la Commission des monuments historiques, les Musées d'Avranches, de Bayeux et de Vire.

de l'architecture romane, l'articulation des églises gothiques, la puissante assise des châteaux-forts, la surcharge décorative des édifices de la Renaissance, l'harmonie des ordonnances classiques. Sa profession d'architecte le disposait à l'exactitude et à la précision dans le dessin des monuments même les plus complexes » (5).

Très proche des Romantiques par son goût pour le Moyen Âge, Sagot s'en éloigne par la fidélité au sujet représenté. S'il n'utilise presque jamais les grands contrastes lumineux, qui donnent un effet dramatique aux œuvres des artistes romantiques, il sait jouer avec la lumière pour donner du relief à ses compositions (6). Les personnages sont le plus souvent absents de ses œuvres ; dans les lithographies, qui ont été exécutées à partir de ses dessins, de petits personnages ont été ajoutés après-coup. En architecte, il privilégie toujours le trait au détriment des détails pittoresques ; il n'hésite pas à reproduire les détails architecturaux, tels que colonnes, chapiteaux, culs-de-lampe ou éléments de frise, qui lui semblent utiles à la connaissance de son sujet. Il présente toujours le monument sous un angle qui met en relief les volumes architecturaux. Son œuvre a donc une valeur documentaire inestimable pour la connaissance du patrimoine français au XIX^e siècle.

Cette œuvre est aussi celle d'un artiste qui séduisait déjà ses contemporains. On admirait chez Sagot son souci de l'exactitude et de la précision, la « *fermeté de la touche et [la] transparence du dessin* » (7). Ces qualités sont toujours appréciées aujourd'hui, d'autant que la précision de l'œuvre représentée ne conduit jamais à une sécheresse du trait qui est souvent le propre des dessins d'architectes.

Entre les dessins bourguignons, dont les plus nombreux sont peut-être des œuvres de jeunesse, et les dessins du Mont qui ont été réalisés par un artiste en pleine maturité, il y a une différence essentielle. Les premiers ont en général des tons très doux. En revanche, les seconds ont souvent des couleurs très vives ; l'artiste s'est affirmé, il maîtrise désormais si bien sa technique qu'il se permet quelques fantaisies dans l'utilisation des couleurs. Les dessins de cette dernière période, auxquels appartiennent tous les dessins du Mont, n'ont pas qu'un intérêt documentaire mais ce sont aussi très souvent des œuvres d'une grande qualité artistique.

Réalisés entre 1862 et 1888, les dessins du Mont ont l'avantage de nous montrer l'abbaye avant les grandes restaurations ; le village n'a pas encore subi les transformations, parfois malheureuses, dues au développement touristique de la Belle Époque. Le monument que Sagot nous présente a conservé

(5) Pierre QUARRÉ, préface au *Voyage pittoresque en Bourgogne*. Grenoble, 1972.

(6) « *il fait œuvre scientifique..., témoin aussi de son temps, il donne à ses dessins la lumière romantique qui leur confère un sens particulier. Les contrastes restent sobres mais accentuent les volumes et donnent une atmosphère* ». Michel BOUILLOT, « *Dessins inédits d'Émile Sagot sur Paray et les environs* », Actes du Colloque de Paray-le-Monial, 1992, pp. 49-55.

(7) *Journal de la Côte d'Or* du 2 mars 1833, cité par Anne de THOISY dans *Sagot, mémoire de Bourgogne*, p. 21.

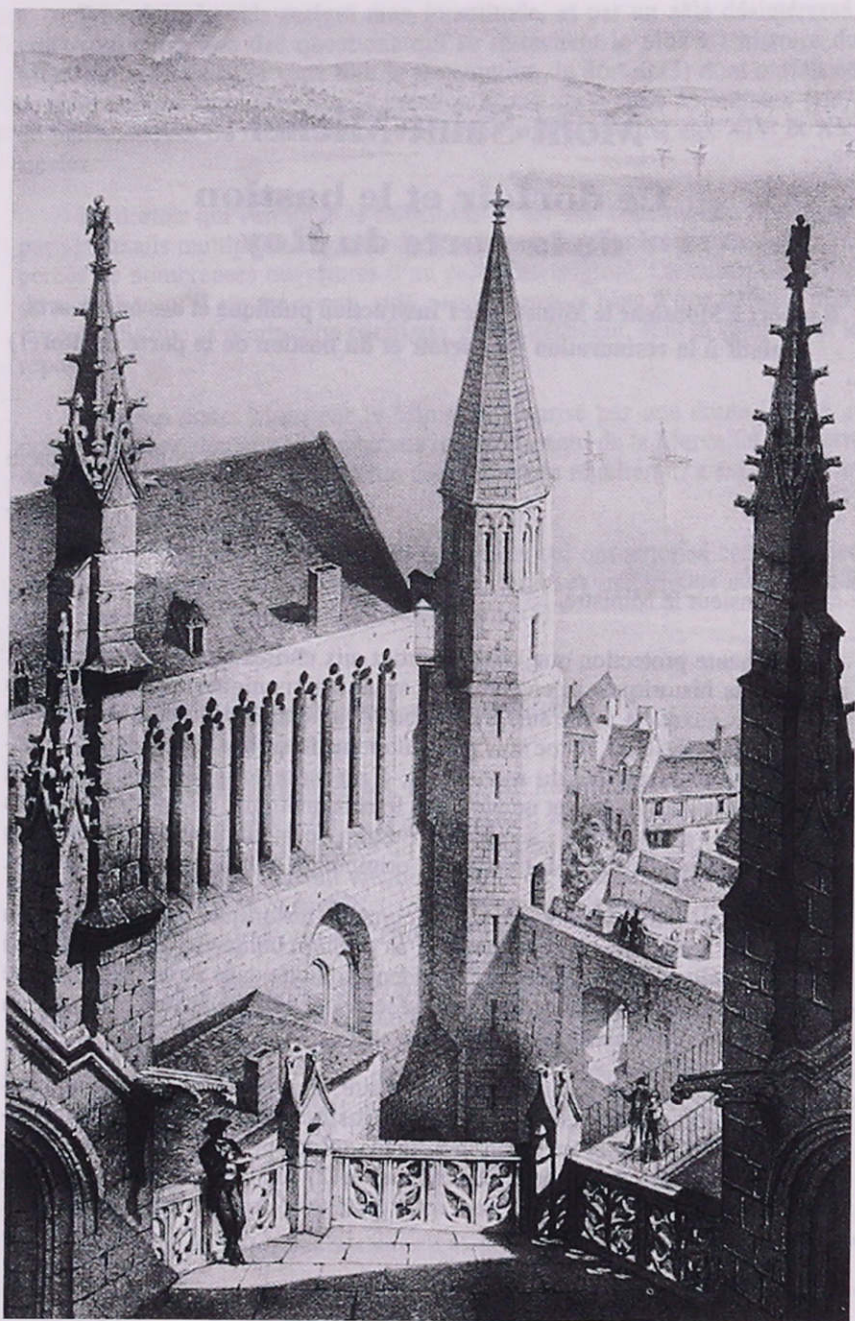
un aspect très authentique. Certes, de 1872 à 1888, Corroyer a engagé des travaux de restauration mais ceux-ci se sont surtout concentrés sur le cloître et le réfectoire. L'œuvre de Sagot constitue donc un précieux témoignage de l'état du Mont avant l'intervention des Monuments historiques. Ce témoignage est d'autant plus précieux que Sagot s'intéresse aussi bien à l'abbaye qu'au village et qu'il a multiplié les coupes, les plans, les détails d'architecture et de sculptures.

Sagot a critiqué sans pitié les premières restaurations, défendant son point de vue avec passion. Il a également présenté sa propre vision d'une restauration idéale du monument ; ses propositions les plus importantes concernent l'église abbatiale dont il reconstitue notamment les trois premières travées de la nef (8). Certaines de ces propositions peuvent surprendre, d'autres séduisent d'emblée. Elles montrent en tout cas que l'artiste avait une connaissance parfaite du monument.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans l'œuvre de Sagot, et sans doute de plus beau, ce sont ses vues générales du Mont et ses vues du village. Par la lumière qui les anime et les couleurs choisies, ces dessins peuvent encore être considérés comme l'expression d'un romantisme mesuré. Émile Sagot, qui a tant fait pour servir notre patrimoine médiéval, mérite donc de sortir de l'oubli où il a été trop longtemps relégué.

Henry DECAENS

(8) Bruno SAUNIER : *Premiers projets et premiers travaux de restauration à l'abbaye du Mont-Saint-Michel au XIX^e siècle*. Université de Haute-Bretagne, 1984, pp. 62-71.



La face sud de la Merveille et la tour des Corbins (au premier plan, pinacles du chœur couronnés d'anges musiciens). Gravure de Sagot extraite des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*.

Mont-Saint-Michel :

Le dortoir et le bastion de la porte du Roy

Rapport à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des beaux arts,
relatif à la restauration du dortoir et du bastion de la porte du Roi (1)

Émile SAGOT, architecte

Mont-Saint-Michel, 9 juin 1883

Monsieur le Ministre,

La haute protection que vous accordez aux choses qui se rapportent aux monuments historiques m'encourage à vous communiquer quelques parties des travaux auxquels je me suis livré depuis longtemps sur la ville et l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Je me suis particulièrement appliqué, dans la reproduction des diverses parties du monument, à résoudre tous les problèmes qui résultent de ses anciennes et nombreuses transformations ; à rétablir les parties non achevées ou détruites ; à reproduire enfin ce monument sous toutes ses formes, sous toutes ses manifestations originelles, religieuses ou militaires.

Le Mont-Saint-Michel par son importance historique, par le nombre, la variété et la beauté de ses constructions, sa position unique au monde, et aussi par sa réputation de Merveille de l'Occident, sollicite dans sa restauration une étude longuement raisonnée, une sage réserve, et surtout la ferme résolution de ne rien livrer à l'arbitraire et à la fantaisie.

C'est sur ce sujet, Monsieur le Ministre, que je désire vous communiquer le résultat de mes études. Autrefois, Inspecteur des monuments historiques, titre dont les événements politiques m'ont privé, je pouvais correspondre directement avec votre Administration (2) : me permettez-vous en ce jour d'en user, dans un intérêt que vous protégez ? Je ne puis que l'espérer.

(1) Ce rapport est conservé aux Archives de la Commission des monuments historiques, dossier n° 1463 : dessins de la collection Sagot.

(2) Évocation de la fonction qu'il a exercée dans le département de la Côte-d'Or de 1841 à 1844.

Toutefois, je vais malgré mon incertitude, et par un zèle désintéressé, vous soumettre une des questions qui se rattachent le plus à l'histoire du Mont-Saint-Michel : je veux dire la restauration du dortoir (3) dont on fait en ce moment une forteresse, par la création d'une vaste série de créneaux [*sic*], de barbicanes et de meurtrières, pour toutes armes, comme aux XIV^e et XV^e siècles.

Le dortoir qui surmonte le réfectoire (4) est une construction très légère par ses détails multipliés, élégante dans sa forme, et dont les grands murs sont percés de nombreuses ouvertures d'un caractère original. On aurait donc lieu de s'étonner qu'il eût été conçu, créé pour devenir la base d'une défense militaire, tandis que sa destination pacifique, essentiellement, était le sommeil et le repos.

Je viens donc, Monsieur le Ministre, autorisé par une étude longue et consciencieuse, démontrer que jamais le mur du nord de la Merveille n'a porté de créneaux, que jamais cette partie des bâtiments réguliers n'a été une forteresse.

Quels sont donc les motifs ou les causes qui ont autorisé cette création anormale, inutile et disparate ? Sur quelles preuves matérielles a-t-on fondé cette prétendue restauration, cet anachronisme (5) ?

Premier motif de la restauration des créneaux

Sur des données incomprises, faussement interprétées, et je le prouve, on a dit, on a affirmé que l'on voyait, adhérente à la tourelle du centre de la Merveille, l'amorce, le rudiment de ces créneaux, et c'est tout. On a dit aussi que leur rétablissement serait un complément de beauté, de grandeur, rendu à l'état primitif de la Merveille ; et l'œuvre, je veux dire l'erreur, a été consommée, ou est très près de l'être (6).

Ce qu'on a pris pour un créneau est un détail que l'on retrouve à la tourelle de la Bailliverie, en même temps qu'il se fait remarquer sur le crénelage de la tour Perrine. C'est un petit mur avec feuillure pour loger le battant de la porte de l'escalier qui ne pouvait battre à l'intérieur de la tourelle et le dissimuler à l'extérieur ; mais au-dessous de ce petit mur, et dans les mêmes

(3) Il s'agit en fait du réfectoire de la Merveille, transformé en dortoir par les Bénédictins de Saint-Maur au XVII^e siècle.

(4) Il s'agit de la salle des Hôtes dont les Bénédictins de Saint-Maur avaient fait leur réfectoire.

(5) On remarquera que l'architecte du gouvernement, Édouard Corroyer, n'est jamais cité.

(6) La restauration du réfectoire en effet n'est pas terminée à l'époque où Sagot écrit ce mémoire, c'est-à-dire en 1883. Les travaux qui ont commencé en avril 1882 seront interrompus en juin 1884 à cause d'un dépassement de crédits ; ils ne reprendront qu'en 1887.

circonstances, on trouve soit une balustrade, soit un mur d'appui, soit des créneaux comme à la tour du bailly **qui est une défense** ne faisant pas partie des **bâtiments réguliers**.

Il convient de faire une observation d'assez grande importance dans la question : on doit admettre sans crainte de donner trop à l'arbitraire qu'un établissement comme le Mont-Saint-Michel, protégé par une institution militaire, devait se distinguer par des constructions d'un caractère, et d'une nature spécialement appropriés à leur destination. Et c'est là, assurément, ce que l'on peut constater sur la montagne normande.

Le **châtelet** de Pierre Leroy est fortifié, crénelé. La barbacane qui le précède et le défend est armée dans tout son développement ainsi que les deux portes qui lui donnent accès.

Belle-Chaise, où se trouve la salle du gouvernement, est gardée au nord par le dit châtelet, et au sud par la tour du Bailly ou Perrine qui porte fièrement ses créneaux.

La Merveille, comme je le dirai, est défendue à l'est par la tour Claudine et au nord par le grand mur d'enceinte ou de clôture qui est à sa base. A l'est, la ville et les remparts, ainsi que les rochers escarpés, sont là pour rendre inutiles les défenses contre une attaque impossible. Mais on doit reconnaître qu'aucun des bâtiments réguliers, en y comprenant le logis abbatial et ses dépendances, ne portent aucune trace de fortifications ou défenses militaires, parce qu'étant protégés, elles étaient superflues.

Mais si l'on doit blâmer une défense militaire sur une construction qui date de 1200, défense qui est déjà un anachronisme, que n'aurait-on pas à désapprouver lorsque l'on considère les plans de restauration générale du Mont-Saint-Michel. On ne voit que créneaux et mache-coulis [sic] (7) ; l'abbaye entière y devient une forteresse, car très peu de bâtiments ne sont pas pourvus de ce luxe de défense militaire. L'église abbatiale, elle-même, placée sur le sommet du rocher, entourée d'édifices, à l'abri de toute atteinte, est littéralement couverte de créneaux : la nef en porte sur ses gouttières et ses corbeaux. Les deux tours du portail restaurées sont crénelées à la base des flèches ; mais le comble de ce crénelage atteint la hauteur vertigineuse de la grande tour centrale restaurée (150 à 160 mètres environ) (8).

Ce luxe de défense ou d'attaque, si l'on veut, mis en rapport avec le personnel du château et de l'abbaye, paraît encore plus étrange lorsque l'on sait qu'en moyenne les moines, qui rarement prenaient les armes, étaient au nombre de 25 à 30 ; et que le gouverneur pour le roi de France n'avait que 50

(7) Bien entendu, il faut lire « mâchicoulis ».

(8) A l'exception du crénelage du mur nord du réfectoire, aucun de ces projets n'a été réalisé.

hommes d'armes pour garder l'abbaye. En y ajoutant les serviteurs, hommes de peine et autres, il serait difficile de constituer une garde en harmonie avec ces défenses, qui d'ailleurs se défendaient d'elles-mêmes par la situation et les lieux. En réalité et en admettant la plus grande réserve dans la répartition des moyens de défense, le Mont-Saint-Michel n'exigeait qu'un petit nombre d'hommes pour le mettre à l'abri d'une invasion.

Deuxième motif de la restauration des créneaux du dortoir

Lorsqu'un incendie détruisit la charpente du dortoir, le mur d'appui des gouttières, à la place duquel on a établi un crénelage complet, fut entièrement détruit ou ruiné (9). On le remplaça par un mur d'appareil irrégulier et de moellons pour la plus grande part, du pignon de l'est à la tourelle d'escalier, contre laquelle se trouve cette **amorce** que l'on a considéré [sic] comme étant le reste d'un créneau. J'ai dit ce qu'était cette amorce.

Il existait, avant les travaux du dortoir, dans le mur refait après l'incendie, une sorte de batterie composée de deux grandes pierres posées verticalement sur une troisième, sans couronnement, et formant embrasure. Ces pierres m'ont paru avoir appartenu à une construction étrangère à leur destination nouvelle.

Cette batterie a été établie pendant la révolution, ainsi qu'on le fit aussi sur le rocher la Pilette du côté du midi, pour s'opposer aux courses des **Anglais** et des **Chouans** qui rôdaient autour du Mont. Les titres que j'ai consultés m'ont donné ces renseignements. Je les ai joints en partie à ce rapport (10).

Cette batterie, œuvre contemporaine de la révolution, pratiquée dans le mur qui vient d'être détruit, se trouvait placée directement dans la travée qui contenait la tribune du réfectoire et les lieux privés et se trouvait, selon les titres, à proximité **du pavillon**, c'est-à-dire le couronnement de la tourelle.

Tels sont donc les deux seuls motifs qui ont contribué à la prétendue restauration du crénelage du dortoir, et dont l'insuffisance et la nullité sont rationnellement démontrées.

A toutes ces considérations, et à l'appui de mon affirmation sur l'inutilité et l'in vraisemblance de cette défense à 100 mètres au-dessus des grèves, je crois utile et nécessaire d'ajouter quelques notions complémentaires.

(9) On ne voit pas très bien de quel incendie parle Sagot ; on a le choix entre les incendies qui se sont déclarés aux dates suivantes : le 13 juillet 1300, en 1350, le 8 juillet 1374, le lundi de Quasimodo 1433, vers 1500, le 23 mai 1594, le 16 août 1776 et la nuit du 22 au 23 octobre 1834.

(10) Nous n'avons pas joint ces documents car l'argumentation de Sagot, sur ce point, nous semble très faible et ces documents de l'époque révolutionnaire n'apportent rien à la démonstration.

Et d'abord je constaterai l'existence, au pied même de la Merveille, d'une forte muraille fortifiée, faisant partie de l'enceinte du monastère du côté nord. Cette enceinte partant de la tour Claudine, ayant à son centre une poterne défendue par une tour, se continuait jusqu'à la rencontre des fortins de l'ouest encore apparents. A la poterne aboutissaient les degrés de la fontaine Saint-Aubert et dont l'entrée était supérieure au sol même de la source. L'enceinte ancienne possède encore tous ses fondements : le couronnement a disparu depuis longtemps à la suite d'un siège ou d'une escalade, et les débris des parties détruites se voient encore en assez grand nombre sur le versant du rocher et à sa base (11).

On doit donc considérer cette enceinte inférieure, suffisante, avec l'escarpement du rocher, pour la défense de la Merveille ; et si on y comprend la tour Claudine et le saillant du nord, il est permis d'affirmer qu'avec de tels moyens de se garder, les moines ne pouvaient penser à faire de la Merveille une forteresse.

J'insisterai sur la date de sa fondation, qui bien que peu certaine, est assez reculée si on en juge par les bases des colonnes de l'aumônerie, pour fournir un élément de plus dans la négation des travaux en cours d'exécution. Ces bases, par leur caractère très accentué, doivent appartenir à l'époque de transition du roman au style ogival (12). Or je demanderai si à cette époque arriérée, époque de la conception, sinon de la construction de ce grand œuvre, on fortifiait beaucoup de bâtiments réguliers, ainsi qu'on le faisait aux XIV^e et XV^e siècles ? Je demanderai encore si à cette époque bien primitive dans l'art militaire, et dans la fabrication des armes, on aurait compris et exécuté des créneaux comme ceux qui couronnent le dortoir ? Je demanderai enfin de quelles armes on pourrait se servir dans une gouttière large à peine de 30 centimètres avec un toit **dont l'égout très relevé** gênerait et mouillerait les défenseurs de la place qui ne pourraient circuler qu'un à un ? Il reste encore la question des armes et la manœuvre du tir (13) : les armes seraient-elles blanches, à feu... Mais y peut-on penser à cette époque et aussi à cette hauteur...

Enfin, Monsieur le Ministre, pour ce qui concerne la Merveille, je ne dois pas négliger une dernière considération. C'est celle de la présence de la mer du côté du nord, et aussi le peu de consistance des sables et leur mobilité, qui ne permettaient pas à l'ennemi de s'y établir pour attaquer le monastère, la nature et le sol venant en aide aux défenseurs.

(11) Ces éléments de défense sont encore visibles aujourd'hui car ils ont été restaurés ; en revanche, l'escalier menant à la fontaine Saint-Aubert a disparu dans les broussailles.

(12) On sait, depuis les recherches de Michel Nortier, que le rez-de-chaussée de la Merveille est plus ancien que les deux niveaux supérieurs qui ont été construits avec certitude au début du XIII^e siècle.

(13) A l'appui de la thèse de Sagot, on peut rappeler que les premiers canons sont apparus à la bataille de Crécy en 1346.

Je conclus donc que le travail fait sur le dortoir étant une œuvre inconsidérée, irréfléchie, et d'une naïveté sans égale, devrait être examinée avant son complet achèvement. Car on doit désirer que rien d'étranger à l'histoire de ce monument incomparable ne s'introduise dans ses éléments primitifs, sous prétexte de restauration.

Permettez-moi encore, Monsieur le Ministre, de vous signaler le fait suivant. Les fortifications de la Merveille me fournissent l'occasion de vous exposer un fait d'une certaine importance qui se lie opportunément à ce que je viens de vous exposer.

On restaurait, il y a quelques années, les deux portes qui précèdent la porte du Roy et le Bastion qui les défend et les protège. Ce bastion a été construit pour surveiller, surtout, les abords de la place d'armes et du boulevard qu'il contient, et principalement le pied des murs, à l'extérieur, au moyen de créneaux disposés sur la courtine et le chemin de ronde qui le couronnent.

Les créneaux ont été **fermés**, bouchés par un petit mur en maçonnerie, orné d'une petite meurtrière, de telle sorte que l'assiégeant pourrait aborder obliquement un point quelconque du Bastion, le miner, sans qu'il soit possible de le voir et de le combattre.

Comment concilier ces deux opérations contradictoires ? Pourquoi placer des créneaux là où ils eussent été inutiles ou impossibles ? Pourquoi supprimer des créneaux qui étaient de la plus rigoureuse nécessité pour la défense des portes de la ville ? Il y a dans cette œuvre une erreur capitale, une fausse interprétation d'un détail important, dont je dois donner l'explication. Parmi les créneaux du bastion, il en est un qui était fermé, alors qu'on a commencé la restauration. Mais il l'a été après la construction de la porte du Roy, et de l'enceinte bastionnée qui la protège, lorsqu'on forma la **place d'armes** qui précède le bastion, toutes choses successivement construites.

La forte muraille de la première porte joignant le bastion était placée au-dessous de ce créneau, mais d'une façon irrégulière : de là, par un feu rasant, un guetteur pouvait défendre la porte, la surveiller et tirer au besoin sur l'assaillant.

Et c'est pour protéger et couvrir le guetteur qu'on ferma le créneau, on fit du créneau une guette ; mais, comme cette guette était en retraite sur le mur de l'entrée, on rejetta *[sic]* dans l'angle opposé la petite meurtrière, afin de pouvoir diriger le tir sur le seuil de la porte. Mais toutes les autres ouvertures restèrent ce qu'elles devaient servir, ouvertes pour surveiller la base des murs et des tours, **sans préjudice des moyens de se garder en temps de guerre.**

Voilà, Monsieur le Ministre, comment on explique, comment on a interprété les éléments de restauration fournis par le monument lui-même. J'ose donc espérer que vous voudrez bien prendre en considération les éléments que

je viens de vous exposer, et vous prier de les soumettre à la Commission des monuments historiques qui a dans ses attributions la haute direction des travaux de restauration du Mont-Saint-Michel.

Et si dans l'examen de ces graves questions, la Commission des monuments historiques croyait devoir solliciter des renseignements nouveaux pour établir ses convictions, je serai toujours très disposé à les lui fournir, en mettant à sa disposition les nombreux documents historiques et dessins que j'ai réunis pendant mon long séjour au Mont-Saint-Michel (14).

Je suis avec le plus profond respect, de Monsieur le Ministre, le très humble et dévoué serviteur.

Émile SAGOT, architecte

*Ancien correspondant du Ministère de l'intérieur (15)
et Inspecteur des Monuments historiques, Instruction publique*

(14) La Commission des monuments historiques envoya sur place l'inspecteur général Ruprich-Robert qui donna raison à Édouard Corroyer.

(15) La Commission des monuments historiques, dont Sagot a été durant quelques années le correspondant pour la Côte-d'Or, a été créée en 1837 au sein du ministère de l'Intérieur. La même année a été créé auprès du ministère de l'Instruction publique un Comité des arts, chargé de la publication des documents inédits de l'histoire de France, devenu Comité des travaux historiques.

Rapport de l'inspecteur général Ruprich-Robert⁽¹⁾ devant la Commission des monuments historiques

Séance du 6 juillet 1883 (2)

Le 9 juin une protestation contre le caractère donné aux travaux de restauration du Mont-Saint-Michel a été adressée à M. le Ministre des Beaux-Arts par M. Sagot, architecte, ancien inspecteur des Monuments historiques, habitant le Mont, protestation à la suite de laquelle j'ai dû visiter le monument.

Les critiques du signataire portent sur l'ensemble des projets de M. Corroyer, et touchent plus particulièrement les parties de l'édifice désignées sous le nom de la Merveille. Je ne m'arrêterai que sur ce point parce que c'est le seul, en dehors du cloître et des portes d'entrée, sur lequel la Commission ait encore donné son avis en approuvant le projet.

Des créneaux [*sic*] viennent d'être établis sur ce bâtiment, et ce serait là, dit M. Sagot, une création anormale, inutile et disparate, une prétendue restauration sans preuves matérielles, un anachronisme, etc. Il ajoute que si l'on doit blâmer une défense militaire sur une construction datant de 1200, ce luxe de défense mis en rapport avec le personnel du château et de l'abbaye, paraît encore plus étrange lorsque l'on sait qu'en moyenne les moines, qui rarement prenaient les armes, étaient au nombre de 25 ou 30, et que le gouverneur pour le roi de France n'avait que 50 hommes d'armes pour garder l'abbaye; le Mont-Saint-Michel n'exigeait qu'un petit nombre d'hommes pour se mettre à l'abri d'une invasion. La première enceinte placée sur le versant des rochers, en avant du mur de la Merveille, était bien suffisante; le chéneau était trop étroit pour servir de défense, le sable de la mer est trop mobile de ce côté pour permettre à l'ennemi de s'y établir et d'attaquer le monastère; M. Sagot considère donc que le travail fait sur le dortoir qui est un lieu de sommeil et de repos, est une œuvre inconsidérée, irréfléchie et d'une naïveté sans égale (3); et enfin, le motif sur lequel l'architecte semble s'être appuyé, c'est que l'on voit, adhérente à la tourelle du centre de la Merveille, l'amorce, le rudiment des anciens créneaux; ce qu'on aurait pris pour un créneau serait un détail que l'on retrouve à la tour de la Bailliverie, et sur la tour Perrine: c'est un petit

(1) Victor Ruprich-Robert (1820-1887) était inspecteur général depuis 1878. Il a beaucoup travaillé en Normandie où il a restauré les deux abbayes de Caen, celle de Hambye, le château de Falaise et de très nombreuses églises.

(2) Archives de la Commission des monuments historiques, dossier n° 1463: dessins de la collection Sagot.

(3) Il s'agit bien entendu du réfectoire de la Merveille.

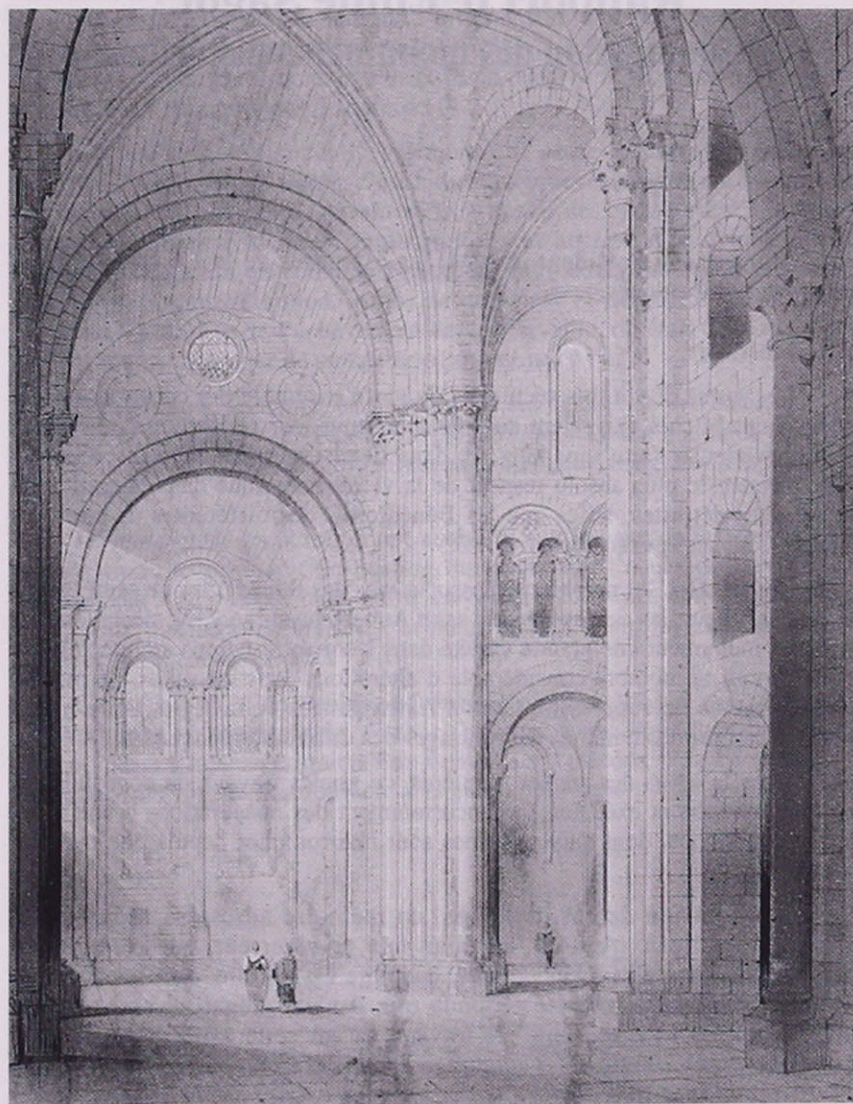
mur avec feuillure pour recevoir le battant de la porte de l'escalier qui ne pouvait battre à l'intérieur de la tourelle, et qui devait la dissimuler à l'extérieur; enfin il n'y aurait eu au-dessus de la corniche du bâtiment qu'un simple mur d'appui ou une balustrade.

Après avoir examiné attentivement sur place toutes les observations faites par M. Sagot, j'ai reconnu qu'elles ne sont pas fondées; c'est à dire que la Merveille ayant été élevée au XIII^e siècle et achevée vers 1228, et non en 1200, il n'est pas surprenant d'y voir établi un système complet de défense, que le nombre des crénaux d'une place de guerre n'est pas déterminé par le nombre de ses défenseurs, lequel peut varier considérablement, mais par la nécessité de la défense elle-même; que la première enceinte au bas de la Merveille pouvait être soutenue par des crénaux placés beaucoup plus haut, système très justifié d'ailleurs par la présence d'une source naturelle qu'on remarque de ce côté, et qui servait aux assiégés (4); que le chéneau [sic] est séparé du crénelage par une banquette en pierre, destinée malgré son peu de largeur, à la circulation des gardes; que les sables qui entourent le Mont ne sont absolument résistants d'aucun côté; que les moines ne pouvaient goûter véritablement le sommeil et le repos dans leur dortoir qu'à la condition de se sentir bien défendus, de ce côté comme ailleurs, par des ouvrages extérieurs; que l'amorce du parapet retrouvé contre la tourelle est formé d'un merlon plus élevé que les autres à cause de la présence de la porte qu'il abritait, comme à Coucy et ailleurs, mais que cela n'exclut pas la suite d'un système de crénaux régulièrement établi au delà; que les exemples cités aux tours de la Bailliverie et Perrine ne peuvent être invoqués, parce qu'à l'une d'elles la balustrade a été ajoutée plus tard, et qu'à l'autre les anciens merlons précisément encore en place sont plus bas que celui de la porte; et qu'enfin M. Sagot reconnaissant qu'un créneau pour une batterie a été établi dans le chéneau lors de la Révolution au milieu de la longueur du dortoir, ce fait détruirait amplement son système puisqu'à la fin du dernier siècle encore on reconnaissait que l'escarpement du rocher et le premier chemin de ronde étaient insuffisants, et qu'il fallait défendre le Mont de ce côté.

M. Sagot fait encore une objection touchant la restauration du bastion qui défend la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel. M. l'architecte a établi une meurtrière dans l'un des crénaux couverts du mur de défense, de semblables adjonctions existant dans d'autres crénaux depuis le XVI^e siècle. Il ne m'a pas semblé qu'il y ait là un anachronisme.

En résumé, je n'ai pas vu qu'il y ait lieu de tenir compte de la protestation adressée à M. le Ministre, ni qu'il doive être rien changé à ce point de vue aux travaux en cours d'exécution. On ne peut regretter qu'une chose, à mon avis, c'est la largeur des crénaux de la Merveille (1 mètre) qui m'a paru exagérée. Cette disposition, déjà incorrecte en elle-même, a pour résultat d'amoindrir les proportions de l'architecture environnante.

(4) La fontaine Saint-Aubert.



Vue perspective intérieure du transept de l'église abbatiale. Aquarelle de Sagot, vers 1865. Musée d'Avranches.

Rapport d'Emile Sagot à la Commission des monuments historiques⁽¹⁾

Mont-Saint-Michel, août 1885

Monsieur le Président et MM. les Membres de la Commission des monuments historiques.

Messieurs,

Les restes douze fois séculaires du vaste ensemble des constructions du Mont-Saint-Michel exigeaient au préalable, pour leur restauration, une étude longue, sérieuse, faite sans hâte; et dans l'exécution une sage discrétion et spécialement le plus absolu respect de la vérité historique dans la restitution des parties détruites, telles que les Bénédictins des différentes époques les avaient conçues et exécutées.

Car en effet, les nombreuses associations des Bénédictins de saint Benoît et de saint Maur, les successeurs de saint Aubert, jusqu'au XIX^e siècle, ont fait subir au monument une grande variété dans les manifestations architecturales, mais surtout un nombre considérable d'altérations dans les salles, de mutilations et même de suppressions selon les exigences de la règle, voire même selon le caprice des hommes et des usages des différentes époques.

Dans le cours des années dernières, de grands travaux de consolidation ont été entrepris et exécutés, et concurremment des restaurations d'une assez haute importance, dont quelques-unes sont interrompues depuis une ou deux années⁽²⁾.

A l'occasion de ces dernières, un mémoire adressé à Monsieur le Ministre des Beaux-Arts⁽³⁾, signalait une grave erreur, une restauration inconsidérée, des plus malheureuses, contraire à l'histoire, à la science, à la vérité. Ce mémoire n'a été répondu que par une négation assez brève, s'appuyant sur l'avancement des travaux, et sur cette explication très peu concluante que « *malgré les quelques évidences contraires, il n'était pas invraisemblable que des créneaux eussent existé sur le sommet de la*

(1) Archives de la Commission des monuments historiques, dossier n° 1463; dessins de la collection Sagot.

(2) Les travaux du réfectoire de la Merveille sont en effet interrompus depuis juin 1884.

(3) Celui du 9 juin 1883.

Merveille » (4); et c'était cette existence primordiale des créneaux et des meurtrières que ce mémoire contredisait, parce qu'il y a dans cette restauration un anachronisme outré qui blesse la vérité et l'histoire. Car il est cependant matériellement impossible de montrer, de supposer même l'existence d'une pierre, d'un détail quelconque qui indique l'origine d'un créneau et encore moins l'apparence d'une meurtrière pour armes à feu, à la main. Le seul rapprochement, la seule comparaison de ces deux dates, 1190 et 1450, prouvent l'impossibilité de ces deux moyens de défense.

1190 a vu commencer le bâtiment qui porte le dortoir terminé en 1210⁽⁵⁾. 1450, au XV^e siècle, c'est-à-dire quelques années avant la mort de Charles VII, on procéda à l'invention et à l'essai des armes à feu à la main, dites mousquets à mèches, mousquetons et autres. Avant de mourir, Charles VII organisa un corps de **Francs-archers** auxquels étaient joints des **couteliers**, hommes de pied, armés de couteaux et poignards. En 1210 et même en 1228, date de l'achèvement de la Merveille, on était donc bien loin de penser à la couronner de meurtrières pour armes à feu.

On doit donc conclure, en présence de ces faits et de ces dates, que les créneaux et meurtrières, de l'aspect le plus discordant, sont une faute capitale, une tache sur un admirable et majestueux monument, malgré la simplicité de sa décoration.

J'avais signalé en outre un fait antérieur aux travaux de la Merveille, la restauration des portes et du bastion qui protègent l'accès de la ville. Le bastion dont l'office et le but sont de surveiller l'accès des murs, surtout leur base, porte une série de créneaux et meurtrières, construits à la fin du XV^e siècle et commencement du XVI^e (6).

Ces créneaux, d'une utilité indispensable, incontestable, ont été fermés par des murs en maçonnerie, de telle sorte que toute surveillance est interdite, et que des mines pourraient être impunément placées, et la ville compromise, attendu que le Bastion sert à la sûreté des trois portes militaires (7).

(4) En réalité, dans le rapport qu'il fit au cours de la séance de la Commission des monuments historiques du 6 juillet 1883, Ruprich-Robert n'accorda aucun crédit à la thèse de Sagot: « *Après avoir examiné attentivement sur place toutes les observations faites par M. Sagot, j'ai reconnu qu'elles ne sont pas fondées; c'est-à-dire que la Merveille ayant été élevée au XII^e siècle et achevée vers 1228, et non en 1200, il n'est pas surprenant d'y voir établi un système complet de défense, que le nombre des créneaux d'une place n'est pas déterminé par le nombre de ses défenseurs, lequel peut varier considérablement, mais par la nécessité de la défense elle-même* ». Archives de la Commission des monuments historiques, dossier n° 1463.

(5) Le rez-de-chaussée de la Merveille, comme l'a montré Michel Nortier, appartient à un bâtiment du XII^e siècle qui a en grande partie disparu lors de l'incendie de 1204. Les deux niveaux supérieurs de la Merveille ont été construits entre 1212 et 1228. Voir sur ce point: Michel NORTIER: *La construction de la Merveille. Nouvelle datation proposée. Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, tome V: *Études archéologiques*, Paris, 1993, pp. 81-93.

(6) La courtine du Boulevard, dont il est question ici, est en fait de la première moitié du XV^e siècle.

(7) La porte du Roy et celle du Boulevard, construites au XV^e siècle, et la porte de l'Avancée qui a été ajoutée au XVI^e siècle.

Dans mon mémoire précédent, je disais : Pourquoi crée-t-on des créneaux là où il n'en existe pas, là où ils étaient inutiles ; et pourquoi fermer ceux du bastion qui existent cependant, et qui sont d'une évidente utilité ?

A cette objection pas un mot n'a été répondu.

La tourelle d'angle des fortifications de la Pillette qui protègent la ville, contre une attaque par les rochers, a été reconstruite ; mais au lieu des ouvertures primitives par lesquelles le guetteur pouvait surveiller la base, on a placé 5 ou 6 meurtrières, sorte de petites barbacanes d'une utilité à peu près nulle pour les armes à feu, vu l'étroitesse du local.

La tour Gabriel, la plus belle et la plus forte de la série des remparts a également subi sa restauration. On a construit sur son sommet une **coupole sphérique** en pierre, surmontée d'une boule et tout à côté, l'ancienne cella ou cage du moulin à vent a été complétée et couronnée par un **toit conique aigu**, couvert d'ardoises et de plombs avec girouette (8). Quant à l'enceinte fortifiée de sa plate-forme, il n'en a pas été tenu compte, et les restes ou les indications encore apparentes de son crénelage ont disparu sous un épais enduit. Cette prétendue restauration de la tour Gabriel fait tache, par son contraste, dans l'aspect ou la silhouette du monument : on doit donc encore regretter cette œuvre qui ne peut être attribuée qu'à la négligence ou à l'impéritie.

Je terminerai cette revue des travaux de restauration en mentionnant la désapprobation à peu près générale de la couverture du cloître qui manque de simplicité, par la nature et la couleur criarde de ses éléments, offusque la vue et forme un contraste trop éclatant en présence des sculptures du cloître et de l'aspect général des murs des bâtiments réguliers et autres (9) : en outre, le granit joue un trop grand rôle dans l'emploi qu'on en a fait sur le préau et sur le promenoir particulier aux Bénédictins : à des époques différentes le préau était couvert de plomb, et le promenoir parqueté et fermé aux quatre angles par des murs que nécessitait la force des vents (10).

En considérant le nombre et la gravité d'erreurs aussi regrettables dans la restauration du Mont-Saint-Michel, je me crois suffisamment autorisé par mes nombreuses et longues études à insister sur les preuves matérielles, logiques dans leur déduction, que j'ai formulées dans mon précédent mémoire sur les travaux de la Merueille, tout en regrettant de ne les avoir vu accueillir.

Messieurs les Membres de la Commission, après la restauration du mur du côté du nord, on a entrepris celle du mur oriental du dortoir ; et c'est à ce sujet que j'ai cru devoir vous adresser ces nouveaux renseignements que je confirme par une série de plans et dessins à l'exécution desquels j'ai apporté toute l'exactitude possible.

(8) Un moulin à vent avait en effet été installé sur la tour Gabriel en 1627.

(9) On sait que Corroyer avait mis sur le cloître une toiture de tuiles vernissées de couleur bleu foncé, rouge et jaune.

(10) Yves-Marie Froidevaux a atténué la sécheresse de la restauration de Corroyer en aménageant en 1965-1966 un petit jardin dans la cour intérieure du cloître.

L'œuvre de restauration entreprise consiste à rétablir ce mur ou cette façade du dortoir, telle qu'elle existait avant les transformations que les Bénédictins de Saint-Maur avaient apportées dans son état primitif.

Description

Lorsque les Bénédictins de Saint-Maur vinrent prendre possession des lieux réguliers, ils établirent selon la règle réformée de saint Benoît, leurs cellules dans l'ancien dortoir où les religieux du Mont passaient la nuit en communauté. Pour arriver à ce but, deux planchers furent superposés dans toute la longueur du dortoir, destinés à recevoir deux rangs de cellules à chaque étage, séparées par un grand couloir équivalent aux cellules dans sa largeur (11).

Ces cellules étaient fermées par des cloisons en pans de bois, ainsi que le couloir. Une circonstance assez remarquable consistait dans la position des portes qui n'étaient point placées l'une au regard de l'autre, de telle sorte que les cellules ouvertes, on ne pouvait voir l'intérieur de l'une dans l'autre.

Toutes ces cellules au nombre de 42 pour les deux étages furent éclairées par des baies exécutées au dépens des grandes ouvertures ogivales des murs, des côtés nord et sud. Quant aux anciennes baies du mur oriental qui servirent à éclairer les deux cellules extrêmes et le couloir, elles offraient des dimensions plus grandes, en hauteur et en largeur, 5,20 x 0,77. Et c'est dans cette circonstance que je trouve la difficulté que j'ai cherché de résoudre, en faisant une étude approfondie et raisonnée des six baies carrées qui éclairaient, quatre des premières, les cellules joignant le mur oriental, et les deux autres l'extrémité des couloirs superposés (12) ; et je dis que les quatre fenêtres des cellules ont été pratiquées au dépens des **baies en lancette** des angles du dortoir, au moyen d'un linteau et d'un appui en pierre, fixés dans les jouées de l'embrasure des dites baies : pour les fenêtres de l'étage supérieur, l'ogive fut remplacée par un linteau, mais elle se voyait conservée à l'extérieur, pour une des baies seulement ; attendu que l'autre ogive était dissimulée par un mur placé en avant pour une cause importante dont il sera fait mention ci-après. Mais si l'on considère les dimensions plus grandes des deux fenêtres carrées des couloirs, on doit conclure de leurs dimensions qu'elles sont faites pour éclairer une étendue qui compte 36 mètres de longueur. Mais, au préalable, il importe de savoir quel était l'état du mur oriental, à l'arrivée des Bénédictins

(11) Depuis le XVII^e siècle en effet, le réfectoire était divisé en deux niveaux de cellules par un plancher qui coupait les colonnettes des murs gouttereaux de cette salle ; un autre plancher disposé au niveau des entrants de la charpente avait permis d'aménager dans les combles une classe et un grenier.

(12) On voit très bien ces six fenêtres sur les photographies antérieures à la restauration du réfectoire et sur le plan relief de 1701. Il y en avait d'ailleurs une septième pour éclairer le grenier.

de Saint-Maur. A-t-on ouvert ces deux fenêtres carrées dans un mur franc de toute ouverture ? Ou existait-il **une troisième baie ogivale** semblable à celle que l'on voit dans les angles de la salle ?

Tel est l'état de la question que j'ai voulu résoudre, question qui se complique de la présence d'un contrefort contrebutant la poussée des voûtes de l'aumônerie et de celles du réfectoire (13). Mais je ferai remarquer tout d'abord, point essentiel, concluant et capital, que ce contrefort qui a 1,40 mètre de largeur, **est déplacé**, c'est-à-dire que son axe ne correspond pas à l'axe des contreforts du réfectoire qui n'est que [de] 0,70 centimètre ; il résulte cependant de ce déplacement que les jouées, ou faces latérales de ces deux parties, du côté gauche, sont identiquement dans le même plan : d'où il faut induire que malgré ce déplacement des axes, les contreforts extérieurs par leur puissance paralysent normalement la poussée des voûtes sur le vide, aux deux étages inférieurs au dortoir.

Ce déplacement des axes n'a pu être imaginé et pratiqué sans un motif sérieux, raisonné, absolu dans son principe : je pose donc, avec la plus ferme conviction, cet argument qu'en fait d'architecture ogivale du XIII^e siècle, il n'y a pas d'effet sans cause, quoi que l'on ait dit le contraire, tout se lie, tout se déduit, même souvent au dépens de la symétrie, mais l'harmonie reste sauve.

Je viens donc affirmer que malgré la présence du contrefort inférieur, il y avait dans le mur oriental du dortoir **trois baies symétriques**, égales en dimensions, qui ont servi, par leur mutilation, à l'ouverture des **six baies carrées** pratiquées par les Bénédictins de Saint-Maur.

L'examen attentif des plans sérieusement établis que je sou mets à l'appréciation de la Commission des Monuments historiques, suffirait au besoin, pour l'intelligence de cette affirmation ; mais je crois utile d'y ajouter certains renseignements qui pourraient échapper dans cette étude. Je dois faire observer qu'à l'extérieur, les deux baies extrêmes sont encadrées par deux grands arcs en ogive qui supportent le sommet du gable : que l'un de ces arcs est intact même dans ses pieds-droits ; mais que celui du côté gauche est soutenu par un mur d'applique, en sous-œuvre, parce que la construction des deux baies carrées des couloirs a exigé la suppression du pied-droit afin de donner plus d'ampleur aux baies qui devaient éclairer les couloirs qui n'ont pas moins de 36 mètres de profondeur. J'ajoute et j'affirme que ces baies ont été pratiquées au dépens de la troisième grande fenêtre ogivale qui absorbait une partie du contrefort, car j'ai constaté les restes de ces baies à l'intérieur.

Mais ce contrefort, la continuation de l'inférieur, n'en existait pas moins, **modifié dans sa forme et ses dimensions**, pour conserver l'harmonie des lignes, ce que confirme la disposition identique des contreforts de l'angle et de ceux du mur du nord qui ont été modifiés et altérés dans leur forme, au point

(13) Rappelons que Sagot appelle « réfectoire » la salle des Hôtes et « dortoir » le réfectoire.

que d'un mètre quarante qu'ils ont aux étages inférieurs, ils sont réduits à soixante, quarante et même vingt centimètres dans leur face, dans le but évident de laisser aux nombreuses ouvertures, ou baies, leur largeur régulière et intégrale.

L'affaiblissement de ces contreforts, qui ne deviennent, en la circonstance que les amortissements des inférieurs, pour l'harmonie des lignes, ne préjudicie en rien la solidité du dortoir, absolument privé de voûtes, surtout en ce qui concerne le mur oriental, qui est l'objectif particulier de ces notes.

Quant aux murs du nord et du sud, qui supportaient la charpente lambrissée de l'ancien dortoir, leur forte épaisseur (1,75 mètre) suffisait pour paralyser cette surcharge, avec l'aide des contreforts modifiés.

Avant les travaux de restauration du mur oriental, le contrefort central existait intégralement mais transformé, s'adaptant, se liant avec l'embrasure de la baie ogivale aujourd'hui absente, et absorbée par la continuation du contrefort inférieur. L'embrasure ou le pied-droit du côté gauche avait été supprimée pour faciliter les ouvertures plus larges, destinées à éclairer les couloirs ; c'est cette opération qui fit supprimer également le pilastre, ou l'angle qui était le support de l'arc ogival, dont il a été question.

Pour suppléer à l'absence de cet appui, on construisit un mur d'applique sous l'intrados de l'arc ogival, avec les baies des cellules.

Tous ces détails de l'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur, sont parfaitement reproduits dans les nombreuses photographies, publiées avant les travaux de restauration qui, du reste, étant suspendus depuis 2 ans, ne sont pas terminés : l'examen de ces photographies serait très utile pour l'intelligence de ce mémoire.

Il me reste à démontrer combien sera disgracieux ce mur, à l'intérieur, par la suppression de la baie centrale, et qui n'offrira qu'une grande surface nue dépourvue de tout caractère ; lorsque les deux grands murs latéraux sont ouverts par 62 baies ogivales, décorées de colonnettes avec archivolttes richement profilées.

Quant aux deux baies conservées, reléguées et isolées dans les angles, elles ne font que contribuer à ce fâcheux effet d'ensemble : et si l'on considère le dessin n° 3 qui reproduit la restitution des trois baies, on ne pourra hésiter à conclure en leur faveur. Car dans ce nombre et cette disposition, il y a une harmonie qu'il serait, je pense, difficile de récuser.

Quant à l'extérieur, on doit reconnaître que les grandes dimensions, l'importance matérielle du contrefort, inutile dans son emploi, sont en désaccord de proportion, avec les contreforts de l'angle, et ceux plus nombreux de la façade septentrionale. Il est utile d'observer que le mur méridional, qui est dans les mêmes conditions de stabilité, en est complètement dépourvu.

Tel est l'ensemble des travaux de restauration sur lesquels, Messieurs, j'ai cru devoir appeler votre attention, en vous priant de ne voir dans mes intentions et mes critiques, que le seul désir d'être utile et de faire profiter de la science acquise par douze années d'un travail incessant, l'administration des Beaux-Arts, et surtout la Commission des Monuments historiques (14).

Cette étude constitue une série de 160 dessins, plans et coupes de grandes dimensions, qui forment l'histoire complète de la construction de l'abbaye et de ses dépendances, avec toutes les transformations des bâtiments ou leur mutilation depuis son origine (15).

*J'ai l'honneur d'être
de Messieurs les Membres de la Commission
le très humble et dévoué serviteur (16)*

Émile SAGOT, architecte

*Ancien inspecteur des Monuments historiques, Instruction publique
et correspondant du Ministère de l'intérieur pour les études historiques*

(14) La Commission des monuments historiques ne tint aucun compte des observations de Sagot sur la restauration du pignon oriental de la Merveille. Il nous semble aujourd'hui difficile d'admettre que Sagot avait raison sur ce point. Il est vrai que nous sommes habitués à la disposition des deux grandes baies reconstituées par Corroyer.

(15) On peut supposer que Sagot avait prévu une publication de son travail qui n'a finalement pas été réalisée.

(16) Les rapports de Sagot sont illustrés de quelques dessins qui ne sont pas reproduits dans ce bulletin.

Les tremblements de terre au Mont

La terre a tremblé dans la région du Mont-Saint-Michel le mardi 26 novembre 1996 à 21 h 21 ; la secousse a atteint 3,6 sur l'échelle de Richter. Ce n'était donc pas un séisme très important et il n'y a pas eu de dégâts. Mais les Montois, et les habitants de la région, ont bien senti la secousse ; ils ont également entendu le grondement qui accompagne généralement ce type de phénomène.

Le premier séisme que l'on connaisse est signalé par la *Chanson de Roland*, pendant la bataille de Roncevaux :

*Et terremoto co e vraiment !
De Saint-Michel-du-Péril jusqu'à Seine
De Besançon jusqu'au port de Wissant.*

Ce tremblement de terre qui s'est fait sentir du Mont-Saint-Michel jusqu'à la Seine est sans doute légendaire, comme la tempête, le vent et la pluie de sang qui accompagnèrent la mort de Roland.

En revanche, les historiens ont noté un certain nombre de secousses dont la réalité ne peut être mise en doute. Dom Thomas Le Roy (1) en note une *effroyable* pour le XII^e siècle :

La même année 1155, au commencement du mois d'avril, il fit un si grand tremblement de terre en ce Mont que tous croyaient en peu d'heures y devoir abîmer. Car ce rocher du Mont de Tombe qui est, ce semble, si ferme et si solide branloit à cette secousse comme la feuille d'un arbre.

Le même auteur en cite un autre, *espouvantable*, pour le XVI^e siècle (2) :

L'an 1584, le mercredi douziesme jour de novembre, environ 7 heures du soir, il arriva un horrible tremblement de terre en ce lieu du Mont-St-Michel. Tout le monde en fut espouventé, sans toutefois qu'aucun mal en arrivast à personnes quelconques. Je l'ay tiré d'un manuscrit nommé G, où j'ay trouvé cette remarque à la fin, seulement ce jour d'huy 16 mars 1647.

(1) *Les curieuses recherches du Mont-Saint-Michel*, Caen, 1878, tome 1, p. 166.

(2) *Op. cit.*, tome 2, p. 88.

Dom Thomas Le Roy, qui a vécu au Mont entre le 29 novembre 1646 et le 24 juillet 1648, en mentionne deux pour la première moitié du XVII^e siècle (3) :

L'an 1619, le 10^e jour du mois de may, vers les sept heures du soir tirant à huit, il fit un si grand tremblement de terre que tous les habitants de ce Mont croyoient devoir périr en bref. Il n'y eut, grâce à Dieu, toutefois point de mal advenu à personne. J'ay faict cette remarque que j'ay tirée de quelques manuscrits de ce lieu le 22 mars 1647.

L'an 1640, le 6^e jour de juillet, les 10 et 11 heures du soir, il a faict un espouvantable tremblement de terre en ce Mont-St-Michel en la Bretagne et en la Normandie, sur quoy plusieurs ont glossé et exercé leurs beaux esprits, donnant quarrrière sur ce suget à leurs belles conceptions. Je l'ai remarqué le 15 avril 1647.

Plus près de nous, d'autres secousses ont encore été ressenties par les Montois. En 1896, les *Annales du Mont-Saint-Michel* (4) signalent que le 6 décembre 1895, vers quatre heures et demie du soir : *un bruit, comme ferait le passage d'un charriot pesamment chargé, accompagné d'une trépidation insolite, mit en émoi toute la population. Ce n'était rien moins qu'un tremblement de terre.*

Le 9 janvier 1930, à 19 h 40, rapporte à nouveau le chroniqueur des *Annales* (5) : *nous avons nettement perçu deux secousses sismiques, enregistrées dans toute la Bretagne et à Jersey. Rien de bien terrifiant, mais un tremblement caractérisé, accompagné d'un roulement, qui se propageait de l'Ouest à l'Est. On n'a signalé aucun dégât.*

Le 16 novembre 1931, vers 16 heures, le même chroniqueur ajoute (6) : *une légère secousse sismique agita le Mont Saint-Michel, pendant trois ou quatre secondes. Quelques-uns seulement s'en aperçurent.*

Ce sont les seuls tremblements de terre dont nous ayons trouvé une mention chez les historiens du Mont. Mais il y en a sans doute eu beaucoup d'autres. Ces séismes n'ont heureusement jamais été très violents et ils n'ont, semble-t-il, causé ni morts d'hommes, ni dégâts importants.

Henry DECAENS

(3) *Op. cit.*, tome 2, pp. 122 et 260.

(4) Janvier 1896, p. 235.

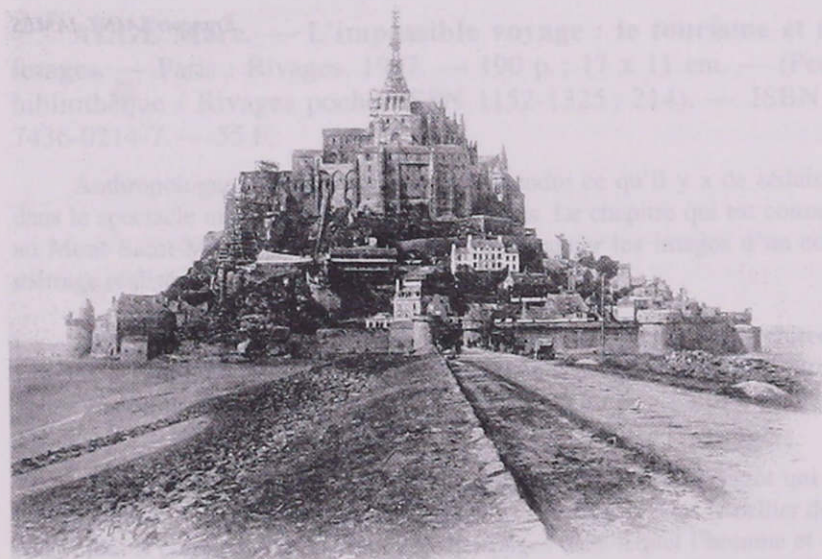
(5) 1930, p. 37. Le chroniqueur est Gingatz, pseudonyme du curé du Mont, l'abbé COUILLARD.

(6) 1931, p. 15.

L'Archange

Le 6 août, nous fêterons discrètement le centenaire de la pose de l'archange au sommet de la flèche néogothique du Mont. La discrétion de cet anniversaire contraste avec la médiatisation qui entourera sa restauration en 1987. Mais si l'histoire de cette œuvre du XIX^e siècle a été retracée en 1987, il reste une incertitude importante, l'existence d'un archange au sommet de l'abbaye avant la restauration emblématique de Victor Petitgrand.

C'est une croix qui surmontait la flèche figurant sur la célèbre miniature des *Très riches heures* du duc de Berry, mais cette flèche sera remplacée au XVI^e siècle par l'abbé de Lamps. Contemporaine de l'achèvement du chœur, cette flèche disparaîtra à son tour en 1594. L'historien Auguste de Thou décrit dans les souvenirs du voyage qu'il fit au Mont en 1581 « une tour fort élevée sur laquelle on voit une remarquable statue de saint Michel dorée éclatante au soleil... ».



Le Mont-Saint-Michel en 1897. La charpente de la flèche n'est pas encore recouverte de cuivre.

Cet unique témoignage est précieux mais troublant. L'historien du Mont, Dom Thomas Le Roy, réfutera « l'existence de cette prétendue statue ». Pourtant, depuis Madame de Genlis qui visitait le Mont en 1777 jusqu'à Victor Hugo et Viollet-le-Duc, tous ont rêvé de cette statue dorée régnant sur le Mont.

Restaurant le chœur du Mont, l'architecte Paul Gout n'a pas rétabli les anges musiciens de granit qui jadis surmontaient les pinacles des culées du chœur. Ces statues apparaissent dans quelques vues romantiques, formant un demi-cercle autour du chœur (1).

La disposition et l'emplacement de ces statues rappelaient les anges du XIII^e siècle qui surmontent les culées du chœur de la cathédrale de Reims. Formant une cour céleste, ils entourent l'archange placé au sommet d'une flèche, « le clocher de l'ange », en épi sur la façade du chœur et non à la croisée du transept.

En Normandie même, il existait autrefois à la cathédrale d'Evreux une statue de saint Michel placée sur le toit du chœur, à l'ombre de la flèche du « clocher d'argent » (XV^e siècle).

Une disposition semblable existait-elle au Mont ? Rien ne permet de l'affirmer, mais on peut rêver à cette statue en bois recouverte de feuilles de plomb doré, placée sur le chœur au début du XVI^e siècle et entourée par un chœur d'anges musiciens. Les architectes Lassus et Viollet-le-Duc reprendront cette formule à la Sainte-Chapelle et à Notre-Dame de Paris.

François SAINT-JAMES

(1) Voir, par exemple, la gravure reproduite à la page 37.

Bibliographie 1997

par Henry Decaëns

I - Livres et brochures

AUBERT Raphaëlle. — **Mon abbaye du Mont-Saint-Michel.** — Paris : Caisse nationale des monuments historiques et des sites / éditions du Patrimoine, 1996. — Non pag. [16 p.] : ill. en coul. ; 18 x 13 cm. — (Mes petits monuments). — ISBN 2-85822-157-X. — 25 F.

Un petit livre qui n'est pas destiné à être conservé car il peut être découpé pour réaliser une maquette de la salle des Chevaliers et du cloître. Le livre s'adresse bien entendu aux enfants. Il nous a semblé quelque peu caricatural. Les têtes des moines évoquent plutôt celles peu flatteuses que l'on trouve sur certaines boîtes de fromage. De plus, on parle beaucoup trop des nourritures terrestres. C'est sans doute plus explicite pour les enfants que la prière. Mais il nous semble regrettable que l'auteur ait presque complètement occulté l'église abbatiale.

AUGÉ Marc. — **L'impossible voyage : le tourisme et ses images.** — Paris : Rivages, 1997. — 190 p. ; 17 x 11 cm. — (Petite bibliothèque / Rivages poche, ISSN 1152-1325 ; 214). — ISBN 2-7436-0214-7. — 55 F.

Anthropologue, l'auteur tente de comprendre ce qu'il y a de séduisant dans le spectacle offert par les lieux touristiques. Le chapitre qui est consacré au Mont-Saint-Michel a été écrit pour accompagner les images d'un court métrage réalisé pour *Arte*.

DECAENS Henry. — **Le Mont-Saint-Michel. Un rêve d'architecte.** Dessins d'Émile Sagot (1805-1888). — Paris : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1997. — 40,5 x 30,5 cm. — ISBN 2-85822-178-2. — 320 F.

Magnifique portfolio publié à l'occasion de l'exposition Sagot qui est présentée jusqu'au 28 septembre au musée d'Avranches et dans le cellier de la Merveille. Il comprend un cahier de quatre pages dans lequel l'homme et son œuvre sont présentés et dix planches reproduisant les aquarelles les plus significatives. Chaque planche peut être vendue séparément au prix de 50 F ; on peut également acquérir le texte de présentation pour 15 F.

Les Amis du Mont-Saint-Michel ont apporté un soutien financier à la publication de ce portfolio ; ils pourront donc l'acquérir à un tarif préférentiel.

DÉCENEUX Marc. — **Mont-Saint-Michel. Histoire d'un mythe.** — Rennes : Ouest-France, 1997. — 265 p. : ill. ; 23 x 15,3 cm. — ISBN 2-7373-2115-8. — 130 F.

Les thèses soutenues dans ce livre ne sont pas entièrement nouvelles car l'auteur a eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises sur le même sujet dans les pages de notre bulletin annuel (n^{os} 95, 96, 97 et 98) et dans un précédent livre, *Mont-Saint-Michel. Histoire sacrée et symbolique*. Ceux qui ont lu avec intérêt ses premières recherches sur le sujet se plongeront avec délice dans ce livre érudit, dense et fort bien écrit, qui complète utilement ce que l'auteur a déjà esquissé à grands traits dans ses précédentes publications. Pour notre part, nous trouvons qu'il se livre à un exercice très brillant mais parfois un peu aventureux. Ainsi son chapitre sur les *Mystères celtiques* ne nous convainc guère ; la plupart des universitaires avouent d'ailleurs que l'on sait peu de choses sur les dieux celtes. En revanche, le chapitre suivant, *Des mythes et des moines*, nous semble excellent. Voici donc un livre qui ne laissera pas indifférents ceux qui se passionnent pour l'histoire du Mont et ce n'est pas le moindre de ses mérites.

DUBARD Robert. — **Les belles légendes du Mont-Saint-Michel.** — Strasbourg : éditions du Signe, 1997. — 24 p. : ill. en coul. ; 21 x 15 cm. — ISBN 2-87718-463-3. — 20 F.

Un petit livre, illustré par Christophe Carmona, qui reprend les légendes les plus célèbres du Mont. On peut se le procurer à la librairie du sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

GUYON Reynald. — **Escapade au Mont-Saint-Michel : le guide des balades futées ... en ville, dans l'abbaye, autour du Mont, découverte de la baie.** — Chinon : éd. Escapade, 1997. — 62 p. : ill. en coul. ; 25 x 19 cm. — ISBN 2-912432-00-6. — 59 F.

Un texte assez banal, une mise en page médiocre ; les photographies ne rattrapent même pas le texte.

JEANNE-VALES Tristan. — **Le Mont-Saint-Michel, la baie ;** préf. de Boris Schreiber. — Paris : le Cherche Midi, 1997. — Non pag. [128 p.] ; 30 x 27 cm. — ISBN 2-86274-488-3. — 250 F.

Un bel album en noir et blanc. Le photographe, Tristan Jeanne-Valès, a su saisir avec autant de bonheur l'espace infini de la baie que des détails architecturaux du Mont.

JOHNSTON Alan. — **La Baie du Mont-Saint-Michel.** — Paris : Gallimard, 1996. — Non pag. [64 p.] : ill. en noir et en coul. ; 18 x 24 cm. — (Carnets du littoral). — ISBN 2-07-059553-6. — 88 F.

Ce bel album est entièrement illustré de dessins d'Alan Johnston, passionné d'ornithologie, qui a passé trois mois dans la baie afin de nous la faire connaître et aimer un peu plus. C'est très joli.

LECOQ Jack, COUPARD Michel. — **Le Mont-Saint-Michel.** — Joué-lès-Tours : éd. Alan Sutton, 1996. — 128 p. : ill. en noir ; 23,5 x 16,5 cm. — (Mémoire en images), — ISBN 2-910444-22-8. — 110 F.

Un recueil de photographies illustrant la vie locale de 1860 à 1960. Chaque cliché est accompagné d'un petit commentaire. C'est très amusant lorsqu'on connaît bien les Montois car on retrouve un certain nombre d'amis qui ont parfois changé depuis que la photographie a été prise (!) ou qui nous ont hélas quittés. On regrettera toutefois que la mise en page ne soit pas très soignée et que la chronologie soit quelque peu malmenée.

LEPOUTRE-ADRIAN Suzanne. — **Genêts dans le temps et dans l'histoire.** — Association des Amis du site de Genêts, 1996. — 80 p. : ill. en noir ; 29 x 20,5 cm.

Ce livre rassemble le texte des communications que Madame Lepoutre-Adrian, petite-nièce du chanoine Pigeon, a faites de 1973 à 1993 lors des Assemblées générales de l'A.G.E.B. Elle parle plus souvent de Genêts que du Mont-Saint-Michel ; mais Genêts était l'une des plus anciennes possessions du Mont et son destin est étroitement lié à celui de l'abbaye montoise.

LE ROSSIGNOL Édouard. — **Le Mont-Saint-Michel, contes et légendes.** — Rennes : Terre de brume, 1997. — 224 p. ; 20 x 13 cm. — (Bibliothèque celte). — ISBN 2-908021-82-X. — 109 F.

Nous nous contentons de citer ce livre que nous n'avons pas encore acheté et que nous n'avons donc pu lire.

MOUTON Jean-Pierre et MIGNON Olivier. — **Le Mont-Saint-Michel. Un moine raconte son abbaye.** — Paris : Les éditions de l'Atelier ; Condé-sur-Noireau : éditions Charles Corlet, 1997. — 64 p. : ill. en coul. ; 23 x 16,5 cm. — ISBN 2-7082-3280-0 et 2-85480-746-4. — 50 F.

Jean-Pierre Mouton, membre de la petite communauté bénédictine du Mont-Saint-Michel, nous propose une visite originale de l'abbaye. Il s'efforce bien sûr de nous faire découvrir le sens profond du monument et de son site. Il nous invite à saisir toute la spiritualité qui émane de chaque salle. Ce beau texte qui nous tire vers le haut est complété de notices architecturales rédigées par Olivier Mignon, guide conférencier à l'abbaye. Le lecteur peut ainsi suivre

deux démarches différentes mais complémentaires, celle du moine et celle de l'historien de l'art. Une quarantaine de clichés en couleur illustrent le texte ; ils sont l'œuvre de personnes qui connaissent bien l'abbaye comme Olivier Mignon et surtout le frère François Lancelot, un autre membre de la Communauté dont le talent de photographe est bien connu.

II - Articles

DÉCENEUX Marc. — **Découverte d'une chapelle de l'an Mil au Mont-Saint-Michel.** — *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Aleth*, 24, 1996, pp. 55-69 ; ill.

L'auteur développe l'hypothèse qu'il a lancée dans son livre *Le Mont-Saint-Michel, pierre à pierre* : il y aurait eu à l'emplacement de l'ancien cimetière des moines une chapelle dédiée à saint Martin qui aurait été édiflée vers l'an Mil. Nous avons déjà dit que nous n'étions guère convaincu par l'argumentation de Marc Déceneux. Il nous semble en effet difficile d'imaginer une chapelle de trois travées seulement, donc très courte, comportant un vaisseau central et des bas-côtés. Le fait que l'édifice soit construit sur l'axe nord sud est sans doute moins gênant ; l'orientation des églises médiévales est en effet un principe qui a connu de nombreuses exceptions. Il reste qu'il y a à cet emplacement un bâtiment roman qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

GROS Vincent. — **La baie du Mont-Saint-Michel et ses bordures : vers une approche géosystémique.** — *Norois*, n° 16, *Études normandes*, 1996, n° 1-2, pp. 85-91.

Présentation d'une recherche en cours sur l'évolution des paysages et des sociétés autour de la baie du Mont-Saint-Michel.

LELIGNY Jean-Michel. — **Les gens du Mont.** - *Pays de Normandie*, mars-avril 1997, pp. 52-59.

Un reportage photographique bien sympathique sur ceux qui vivent au Mont-Saint-Michel.

LEMETAYER Gilbert. — **Le droit de pêche sous l'Ancien Régime, sur les grèves et rivières normandes de la baie du Mont-Saint-Michel.** — *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, n° 368, tome LXXIII, septembre 1996, pp. 129-168.

Une étude exhaustive sur le droit de pêche dans la baie sous l'Ancien Régime, les revenus qu'on pouvait en tirer et les conflits entre les pêcheurs, se prévalant de l'ordonnance de 1681 pour revendiquer la liberté de pêche, et les seigneurs qui s'appuyaient sur des concessions de droits plus anciennes pour contester cette liberté.

PIQUOIS Charles. — **Dictons, proverbes et blasons de la baie du Mont-Saint-Michel.** — *Le Viquet*, n° 109, pp. 29-30.

Notre ami Charles Piquois qui connaît si bien la baie et ceux qui la fréquentent a collecté tous les dictons et proverbes qu'elle a fait naître.

Tentation au Mont-Saint-Michel. — *Le Magazine Citroën*, printemps 1997, pp. 14-21.

Utilisation de l'image du Mont pour présenter la gamme des voitures Citroën.

III - Cartes postales

Cartes et affichettes éditées par la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites (clichés d'Étienne Revault).

* 18 jolies cartes postales (4 F pièce).

* 2 affichettes de format 50 x 60 (25 F pièce). L'une est verticale, l'autre horizontale.

Nouvelles cartes éditées par les Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches pour la valorisation des manuscrits ; elles sont absolument superbes :

* 3 cartes doubles (prix unitaire : 7,00 F) :

n° 30 : Initiale M de *Memoriam*. BM Avranches, Ms 211 (X^e siècle).

n° 31 : Saint Michel combattant le diable. Musée, inv. 94.1.1. (vers 1480).

n° 32 : Initiale X (Chi) de *Christi*. BM Avranches, Ms 86 (XI^e siècle).

* 2 cartes simples (prix unitaire 5,00 F) :

n° 33 : Initiale M. BM Avranches, Ms 222 (XIII^e siècle).

n° 34 : Initiale O de *Omnis*. BM Avranches, Ms 75 (XI^e siècle).

* 5 signets (prix unitaire : 3,00 F)

S 2 : Initiale I (détail). BM Avranches, Ms 2 (XIII^e siècle).

S 3 : Initiale I de Iudas. BM Avranches, Ms 3 (XIII^e siècle).

S 4 : Grottesques. BM Avranches, Ms 150 (XIII^e siècle).

S 5 : Grottesque avec un serpent. BM Avranches, Ms 150 (XIII^e siècle).

S 6 : Grottesque avec un oiseau. BM Avranches, Ms 150 (XIII^e siècle).

* 1 carte grand format (prix unitaire : 10,00 F) :

n° 35 : Donation du duc de Normandie Robert le Magnifique à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. BM Avranches, Ms 210 (XII^e siècle)

IV - Médias

Les temps du Mont-Saint-Michel : émission de 52 minutes, réalisée par Pascal VANNIER et diffusée par FR3 Normandie le samedi 18 janvier 1997. On peut se procurer la cassette soit à Caen (41, rue Fred-Scamaroni), soit à Rouen (77, place des Cotonniers). On retrouve avec plaisir dans ce reportage Hélène Lebrech, François Saint-James, Père André, Sœur Marie-Thérèse et quelques autres.

FR3 a également diffusé une émission sur le Mont-Saint-Michel le jeudi 8 mai 1997 et une autre le samedi 21 juin à 16 heures 10 qui a été réalisée par Christophe Guyomard pour son émission *Bol d'air*.



Tournage des *Heures du Mont-Saint-Michel* avec François Saint-James.

Poème d'une Amie du Mont

*Jamais il ne doute
Jusqu'au bout de ses pierres
Jusqu'au bord des marées
Jamais ne chavire
Jamais ne languit*

*Généreusement posé entre terre et mer
Généreusement pointé entre terre et ciel
Gisement inépuisable de forces secrètes, il veille*

*Gravissant roc par roc l'espace infini
Guettant chaque reflet sur le sable irisé
Guidant chaque regard vers son ciel nacré
Gris et lumineux, il attend*

*Subtilement enraciné sur son rocher vibrant
Sereinement ancré à son socle mouvant
Silencieux et puissant, il vogue*

*Caché dans la brume
Cuivré de soleil
Caressé par le vent
Calme dans l'éclat des eaux
Capturant le temps, il regarde*

*Miroir des horizons changeants
Mystère de pierre et de lumière
Marée dont les vagues sont escaliers
Messager d'espairs insoupçonnés,
il contemple*

*Tapissant la grève de ses rochers
Tissant l'azur de ses murs arqués
Témoin des pluies et des étoiles
Territoire magique, il raconte*

*Accueillant tant de vents inconnus
Assemblant tant de courants perdus
Acceptant l'absolu
Amicalement, il sourit*

*Orgue de granit et de vent
Orchestrant toitures et murailles
Ocré de reflets mélancoliques
Ombragé de rêves bleutés
Offrant sa force infinie, il rayonne*

*Doucement sur la grève opale
Délicatement dans l'onde torsadée
Discrètement dans le brouillard argenté
Dominant l'invisible
Dévoilant l'essentiel, il donne*

*Clocher suspendu aux lointains horizons
Cloître niché au creux des nuages
Clairière de silence au cœur des piliers
Clémence dans son pardon pour nos limites
Clairvoyance dans son don de la grâce*

*Clarté dans sa ferveur ardente
Clarté au bout de notre chemin
Clarté dans son regard d'éternité*

Odile

Bulletin nécrologique

Comme les années passées, nous avons appris le décès de plusieurs de nos amis. Nous nous associons au chagrin de leurs familles auxquelles nous adressons l'expression de nos condoléances attristées et l'assurance de notre vive amitié.

— **M^{me} Élisabeth MOREAU FROIDURE**, de Mamers, décédée le 1^{er} janvier 1996.

— **M^{me} Florence LEROY**, photographe née au Havre le 27 septembre 1929, décédée le 30 mai 1996. Elle était passionnée par la baie du Mont et avait publié un superbe album intitulé *De pierres, de sables et d'eaux* (Double page, n° 62).

— **M^{me} la générale FAUCHON DE VILLEPLÉE**, décédée au château de Parigny, dans sa 86^e année le 7 août 1996.

— **M^{me} Odette BOIS**, décédée le 24 septembre 1996, institutrice honoraire à l'école Sainte-Marie de Valognes.

— **M. Georges DUBY** (1919-1996), de l'Académie française, membre de notre Comité d'honneur, s'est éteint dans sa maison d'Aix-en-Provence le 3 décembre 1996 à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était sans doute le plus célèbre médiéviste français de sa génération.

— **Monseigneur Joseph WICQUART**, ancien évêque de Coutances et d'Avranches, décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans le 27 mars 1997 à Arras (Pas-de-Calais).

— **Le docteur Jean FOURNÉE**, décédé le 24 mai 1997 dans sa 89^e année. Il était un grand spécialiste de l'iconographie des saints. On lui doit notamment un article important sur *L'archange de la mort et du jugement*, publié dans le tome III des volumes du Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel.

— **M. Pierre LAVIGNE**, décédé tragiquement le 3 juillet 1997 dans sa soixante-treizième année. Capitaine au long cours, Président honoraire du tribunal de commerce de Rouen, ancien adjoint au maire de Rouen, il vivait depuis quelques années une retraite très active puisqu'il était encore expert auprès des tribunaux pour les affaires maritimes. Cet homme courageux et très attentif aux autres s'était engagé dans la Résistance à l'âge de vingt ans, ce qui lui avait valu d'obtenir la croix de guerre avec palme ; il était également chevalier de la Légion d'honneur. Il avait gardé une vive passion pour la mer

qu'il aimait affronter avec son bateau au large de Granville. De Jullouville où il passait ses vacances il ne manquait pas une occasion de venir jusqu'au Mont pour participer, avec son épouse Yveline, à nos réunions de septembre.

— **Maître Jacques FAUCHON**, avocat à Avranches, décédé le 12 juillet 1997, dans sa 71^e année. Il était président de la Société d'archéologie d'Avranches, Mortain, Granville et écrivait régulièrement dans son bulletin *La Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*.

H.D.

Informations en bref

— Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel

Le syndicat se compose de la région de Basse-Normandie, du département de la Manche et de la commune du Mont-Saint-Michel.

Son budget 1997 est de 9 millions, dont 8,5 pour financer les études et travaux exploratoires. 5 millions sont apportés par l'État ; 2 millions par le Conseil régional de Basse-Normandie ; 692 000 F par le Conseil général de la Manche ; 566 000 F par le Conseil régional de Bretagne ; 566 000 F par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

— Travaux de restauration

Au début de l'année, des sondages ont été effectués au sud du Mont afin de connaître la nature du sous-sol de la baie où seront enfoncées les piles de la passerelle qui doit remplacer la digue-route actuelle. Maintenant des sondages sont réalisés au pied des remparts ; ils doivent permettre de retrouver les vestiges de fortifications disparues, comme ceux de la tour Denis, et de voir quel impact la suppression de la digue aura sur la solidité des murailles.

Dans l'abbaye, les travaux les plus importants ont consisté à renforcer la base des murs de l'abbaye romane et à stabiliser les rochers situés près du plan incliné de la grande roue.

— Le Mont-Saint-Michel, un rêve d'architecte : dessins d'Émile Sagot (1805-1888)

Cette exposition est due à l'action de plusieurs personnes dont Jean-Pierre HOCHET, administrateur de l'abbaye, Henry DECAENS et François SAINT-JAMES, commissaires, Laurent GENDRE, qui a conçu la mise en scène, et la Compagnie Bernard BAISSAIT qui a réalisé tous les travaux graphiques.

L'exposition rassemble une soixantaine d'œuvres, des aquarelles et quelques lithographies, provenant du musée municipal d'Avranches, des archives de la Commission supérieure des monuments historiques et d'une collection privée. Elle se tient au musée d'Avranches et dans le cellier de la Merveille. Elle est ouverte au public jusqu'au 28 septembre 1997.

— Les imaginaires du Mont-Saint-Michel

Découverte nocturne de l'abbaye, jusqu'au 27 septembre, tous les soirs sauf le dimanche.

Horaires : de 22 h à 1 h du matin (dernière entrée à minuit) jusqu'au 30 août; de 21 h 30 à minuit (dernière entrée à 23 h) du 1^{er} au 27 septembre.

Tarifs : 60 F pour les individuels ; 50 F par personne pour les groupes de plus de 20 personnes ; 35 F pour les jeunes de 12 à 25 ans ; gratuit pour les moins de 12 ans.

Informations : Abbaye du Mont-Saint-Michel, tél. 02.33.60.14.14.

H.D.

MEMBRES BIENFAITEURS

En application de la décision prise par le Conseil d'administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres « bienfaiteurs », c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé un cotisation égale ou supérieure à 300 F depuis l'envoi du bulletin n° 101. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

- | | |
|---|--|
| ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL, Communauté monastique. | M. et Mme René CHEVALLIER (76130 Mont-St-Aignan). |
| Mme Monique ALAMARGOT-MARTIN (83000 Toulon). | M. Gérard COLMAIRE (64000 Pau). |
| M. Jean ALLOUIS (29170 Saint-Evarzec). | M. Guy CORBONNOIS (91700 Sainte-Geneviève-des-Bois). |
| M. Guy ANFRAY (50303 Avranches Cedex) | Mme Simone CORNIETI (75017 Paris). |
| M. Emile ARNOLD (76130 Mont-St-Aignan). | M. Henry DECAËNS (76130 Mont-St-Aignan) |
| M. l'abbé Pierre BACHELET (27130 Verneuil-sur-Avre) | Entreprise DEGAINE (75012 Paris). |
| Mme Yvonne-Marie BATISSE (35000 Rennes). | M. Michel DUHAZÉ (14000 Caen). |
| M. l'abbé Jean-Marie BÉASSE (50300 Avranches). | M. Jacques DURIEZ (72000 Le Mans). |
| Mme Camille BÉCHET (50300 Avranches). | M. Pierre EHRHART (91320 Wissous). |
| M. et Mme Jean-Michel BERLY (75017 Paris). | M. Jean-Paul FROUIN (75016 Paris). |
| M. et Mme Francis BESSON (77680 Roissy-en-Brie). | M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier). |
| M. René BESSON (75017 Paris). | Mme Fernande GAUDIN-FRÉMOND (33000 Bordeaux). |
| M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble). | M. et Mme Philippe GENTIL (75116 Paris). |
| M. Roger BOUVET (89144 Ligny-le-Châtel). | M. Christian GEOFFRAY (78610 Le Perray-en-Yveline). |
| M. Alain BRUNEAU (92330 Sceaux). | M. et Mme Pierre GEOFFRAY (75017 Paris). |
| M. et Mme Ian BURNETT (Grande-Bretagne). | Mme Jane GERBAUX (77400 Lagny). |
| M. Jean-Claude CERF (75016 Paris). | M. et Mme Michel GILBERT-DONY (50170 Boucey). |
| | M. Gaston GROB (44000 Nantes). |
| | M ^e Jean-Michel HOCQUARD (75016 Paris) |
| | M. Michel HOLAS (72000 Le Mans). |

- M. et Mme Jacques HOMO (75017 Paris).
- M. et Mme Michel HOURLIER (51100 Reims).
- M. Jean JEULIN-GARNOT (50300 Le Val St-Père).
- Mme Monique KNOLL (14000 Caen).
- Mlle Yvette LAURENT (71000 Mâcon).
- Yves LE BONNIEC (22000 Saint-Brieuc).
- Mme Roger LE BRETON (50350 Donville-les-Bains).
- M. Maurice LE BRIGAND (35400 Saint-Malo).
- M^e Albert LECADET (50000 Saint-Lô).
- M. Joseph LE CLERC (50200 Coutances).
- M. Didier LÉGER (75014 Paris).
- M. et Mme René LEMESRE (62500 Clairmarais).
- M. Hubert LEPOUTRE (75006 Paris).
- M. et Mme Jacques LEPOUTRE (75007 Paris).
- M. et Mme Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE (75006 Paris).
- M^e Jacques LUCAS et Mme (50303 Avranches Cedex).
- M. Alain MABIRE (75020 Paris).
- M. Denis MALBLANC (94300 Vincennes).
- M. et Mme Dominique MATHIEU (76000 Rouen).
- M. Jean MINGASSON (75006 Paris).
- M. Pierre MOREAU-FROIDURE (72600 Mamers).
- Mlle Odile NICOLAS (92170 Vanves).
- M. Julien NICOLLE (50116 Le Mont-St-Michel).
- M. Hubert OZANNE (76000 Rouen).
- M. Michel OZANNE (14300 Caen).
- M. Yves OZANNE (14290 La Vespière).
- M. et Mme Ernest PAJOT (36140 Aigurande).
- M. Jean-Claude PALLANDRE (78250 Meulan).
- M. et Mme Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne).
- D^r Dominique PINTART (33330 Saint-Emilion).
- Mme Thérèse PITEL (75014 Paris).
- M. et Mme Michel PÔTEL (50300 Avranches).
- M. Michel PRÉAUX (57500 Saint-Avold).
- M. Roger RABUTEAU (14270 Méziidon-Canon).
- M. Michel REULOS (75005 Paris).
- M. et Mme Philippe ROBILLIARD (50530 Lolif).
- M. et Mme Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet).
- M. Marcel RONCERAY (78600 Le Mesnil-le-Roi).
- M. René ROQUES (30700 Uzès).
- M. et Mme Michel ROUILLARD (14470 Courseulles).
- M. François SCHMITZ (78860 Saint-Nom-la-Bretèche).
- Le Général Jean SIMON (75007 Paris).
- M. Raymond TRIBOULET.
- M. et Mme Gilles VAISSIÉ (92100 Boulogne).
- Mme Michelle VECTEN-LEMARIÉ (02210 Billy-sur-Ourcq).
- M. Christian VERNES (92200 Neuilly-sur-Seine).
- M. Jean-Yves VETELÉ (50116 Le Mont-Saint-Michel).
- M. Jean VILNET (75008 Paris).
- M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg).

VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose encore de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens. Ces documents sont entreposés dans les locaux que l'Administration des Monuments historiques a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 30 F.
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 20 F.
- Grandes gravures : 200 F.

Seules les grandes gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928) ;
- La Porte du Roy (1930) ;
- L'entrée de l'église paroissiale et le rosier blanc (1933) ;
- La tour Boucle (1934) ;
- La porte de l'Avancée à l'heure de la marée (1935).

REUNION 1997 AU MONT-SAINT-MICHEL SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

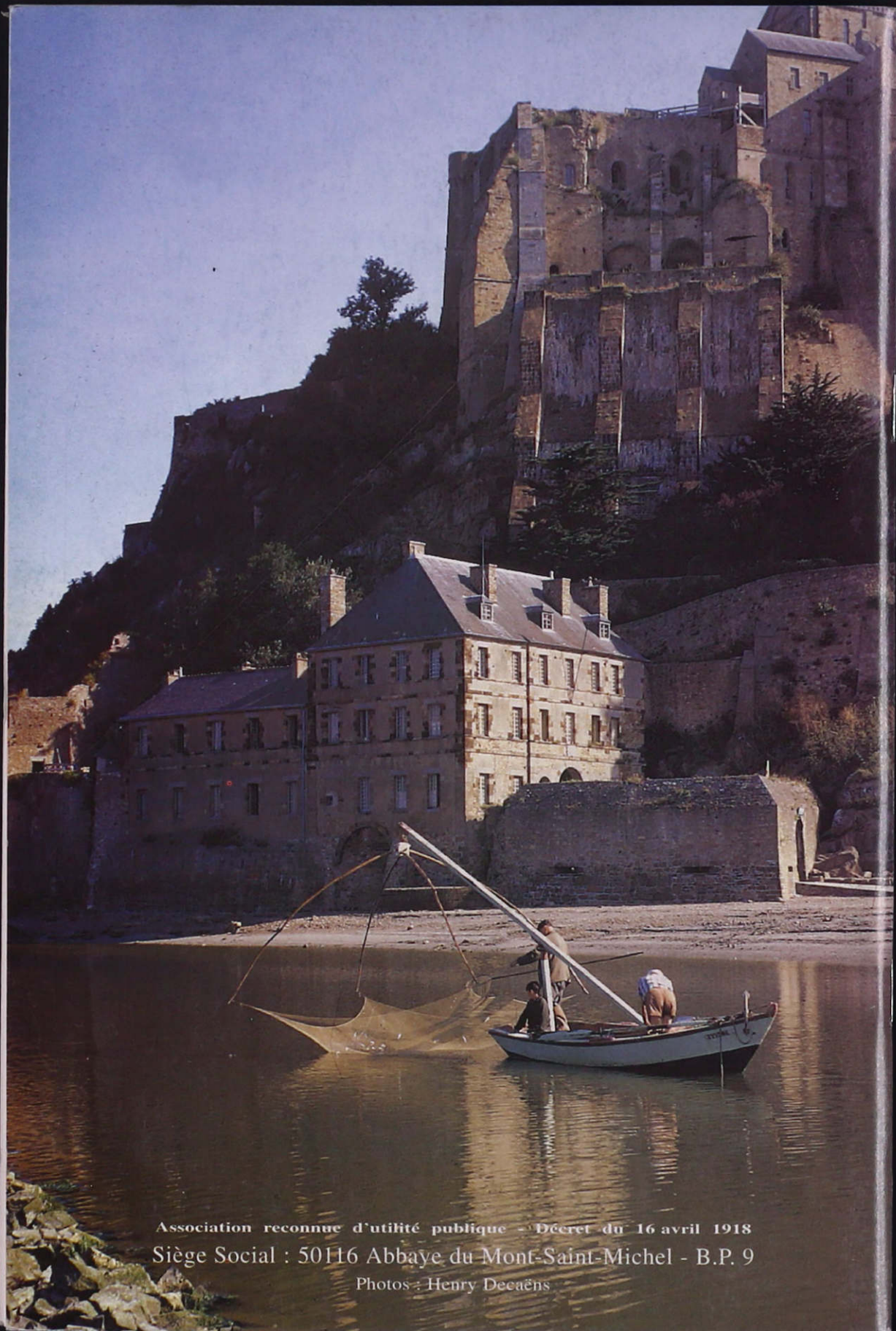
La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 1997, de couleur verte, sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 1998. Le montant de celles-ci a été fixé ainsi par l'Assemblée générale du 3 avril 1996 :

- Membre adhérent : individuel : 150 F par an,
individuel (jeune de moins de 25 ans) : 75 F par an,
couple : 200 F par an.
- Membre bienfaiteur : 300 F par an minimum.

SOMMAIRE

— Comité d'honneur	1
— Conseil d'administration et anciens présidents	2
— Compte rendu de la réunion du 21 septembre 1996 au Mont-Saint-Michel	3
— Allocution de Jacques LUCAS	6
— Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 14 décembre 1996	10
— Compte rendu de l'assemblée générale du 5 mars 1997	14
— Le mot du Président	15
— Bilan financier de l'année 1996	20
— Le courrier du Président	23
— Jean-Marie Sagot, dit Émile (1805-1888), par Henry DECAENS	25
— L'œuvre d'Émile Sagot, par Henry DECAENS	34
— Le Mont-Saint-Michel : le dortoir et le bastion de la porte du Roy, rapport d'Émile Sagot au Ministre de l'instruction publique, 9 juin 1883	38
— Rapport de l'inspecteur général Ruprich-Robert du 6 juillet 1883	45
— Rapport d'Émile Sagot à la Commission des monuments historiques, août 1885	48
— Les tremblements de terre au Mont-Saint-Michel, par Henry DECAENS	55
— L'Archange, par François SAINT-JAMES	57
— Bibliographie de l'année 1997, par Henry DECAENS	59
— Poésie	65
— Bulletin nécrologique	66
— Informations en bref	67
— Liste des membres bienfaiteurs	69
— Vente de documents et cotisations	71



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918
Siège Social : 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9
Photos : Henry Decaëns